

**MEMORIAL**  
Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



**MEMORIAL**  
Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

---

**RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE**

---

B — N° 1

15 janvier 1996

---

S o m m a i r e

Arrêté ministériel modifié du 4 août 1995 portant fixation du nombre de candidats à admettre au stage pour l'année scolaire 1995/96 dans les différentes fonctions et spécialités de l'enseignement postprimaire . . . . .	page 2
Arrêté ministériel du 17 novembre 1995 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études secondaires, session 1996 . . . . .	2
Arrêté grand-ducal du 3 décembre 1995 autorisant la création d'un syndicat intercommunal pour la construction et l'exploitation d'une piscine régionale et communale, en abrégé SPIC . . . . .	10
Arrêté grand-ducal du 18 décembre 1995 tendant à faire déclarer d'utilité publique les travaux de construction d'un nouveau Centre National de Formation Professionnelle Continue (CNFPC) à Esch-sur-Alzette . . . . .	15
Arrêté ministériel du 20 décembre 1995 modifiant l'arrêté ministériel du 16 décembre 1991 portant nomination des membres de la commission de gérance de la marque nationale du vin luxembourgeois . . . . .	15
Arrêté grand-ducal du 22 décembre 1995 portant nomination des membres du Conseil de Presse . . . . .	16
Aéroport de Luxembourg – Nomination . . . . .	17
Administration de l'Emploi – Nomination . . . . .	17
Chambre des mises en accusation – Démission – Nomination . . . . .	17
Communication du Ministre des Travaux Publics sur la fixation des seuils en Ecus et la contrevaieur en francs luxembourgeois de ces seuils applicables aux marchés publics couverts par les directives CE, chapitres 4 et 5 de la loi modifiée du 4 avril 1974 concernant le régime des marchés publics de travaux et de fournitures . . . . .	18
Conseil d'Administration de l'Etablissement de Radiodiffusion Socioculturelle – Nominations . . . . .	18
Corps diplomatique – Démission – Nomination . . . . .	18
Entreprises d'assurances – Agents d'assurances – Changement d'agrément . . . . .	19
Entreprise des Postes et Télécommunications – Examens de fin de stage – Examens de promotion . . . . .	19
Liste des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg – 84ième modification (20 décembre 1995) . . . . .	19
Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois d'octobre 1995 . . . . .	21
Santé – Art de guérir . . . . .	23
Union des Caisses de Maladie – Refixation d'un taux de cotisation . . . . .	23
Santé – Relevé des maladies transmissibles déclarées pendant le mois de novembre 1995 . . . . .	24

---

**Arrêté ministériel modifié du 4 août 1995 portant fixation du nombre de candidats à admettre au stage pour l'année scolaire 1995/96 dans les différentes fonctions et spécialités de l'enseignement postprimaire.**

*Le Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle,*

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6, I;

Vu la décision du Gouvernement en conseil du 29 juillet 1995 arrêtant le volume de recrutement pour l'année scolaire 1995/96, conformément à la loi mentionnée ci-dessus;

Arrête:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La répartition, sur les différentes fonctions et spécialités, du nombre total des candidats à admettre au stage pour l'année scolaire 1995/96, tel qu'il a été arrêté par le Gouvernement en conseil, est fixée comme suit:

**Maitres d'enseignement technique (grade E2):**

– Mécanique automobile	1
– Bois	2
– Coiffure	0
– Métal	2

**Maitres de cours spéciaux (grade E3ter):**

– Secrétariat	1
---------------	---

**Professeurs d'enseignement technique (grade E5):**

– infirmiers gradués	3
----------------------	---

Professeurs-architectes (grade E7)	1
------------------------------------	---

**Professeurs-Ingénieurs / Professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique (grade E7)**

– Electricité	5
– Mécanique	3
– Métallurgie	1
– Informatique	2

**Professeurs de lettres ou de sciences de l'enseignement secondaire (grade E7):**

– allemand	6
– anglais	3
– biologie	3
– chimie	5
– espagnol	1
– français	2
– géographie	2
– histoire	2
– mathématiques	4
– philosophie	1
– physique	3

Professeurs d'éducation artistique (grade E7):	3
--	---

Professeurs d'éducation physique (grade E7):	1
--	---

Professeurs de sciences économiques et sociales (grade E7):	5
---	---

**Art. 2.** Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 4 août 1995.

*La Ministre de l'Education Nationale  
et de la Formation Professionnelle,  
Erna Hennicot-Schoepges*

**Arrêté ministériel du 17 novembre 1995 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études secondaires, session 1996.**

*Le Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle,*

Vu le règlement grand-ducal du 15 avril 1992 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires;

Arrête:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La session de l'examen de fin d'études secondaires pour l'année scolaire 1995-96 s'ouvre le 1<sup>er</sup> décembre 1995.

**Art. 2.** Sont nommés commissaires du Gouvernement:

- a) pour les sections latin-langues et langues vivantes (A1), les sections latin-arts plastiques et langues vivantes-arts plastiques (E) et les sections latin-musique et langues vivantes-musique (F): Monsieur Ernest Weis, Premier conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Education Nationale;
- b) pour les sections latin-sciences humaines et sociales et langues vivantes-sciences humaines et sociales (A2): Monsieur Germain Dondelinger, professeur-attaché au Ministère de l'Education Nationale.
- c) pour les sections latin-mathématiques - sciences physiques et langues vivantes - mathématiques - sciences physiques (B) et les sections latin - mathématiques - sciences naturelles et langues vivantes - mathématiques - sciences naturelles (C): Monsieur Jeannot Hansen, professeur-attaché au Ministère de l'Education Nationale;
- d) pour les sections latin - mathématiques - sciences économiques et langues vivantes - mathématiques - sciences économiques (D): Monsieur Edouard Schmitz, professeur-chargé de mission au Ministère de l'Education Nationale.

**Art. 3.** Les commissions d'examen sont composées comme suit:

#### I. ATHENEE DE LUXEMBOURG

##### a) section latin-langues et langues vivantes (A1):

membres effectifs: M. Emile Haag, directeur, MM. Jacques Wirion, Guy Thill, Mme Georgette Kessler, MM. Camille Thelen, René Colbach, Mme Marie-Paule Georges, MM. Albert Weimerskirch, Romain Lambert, Mme Véronique Igel, MM. Charles Barthel, Georges Goedert, professeurs.

membres suppléants: MM. Edouard Wolter, Adriano De Luca, Mme Carole Mersch, M. Claude Schmit, professeurs.

##### b) section latin - sciences humaines et sociales et langues vivantes - sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: M. Emile Haag, directeur, M. Guy Thill, Mme Elsy Zanen, MM. René Barthel, Albert Weimerskirch, Mme Jacqueline Kohlen, M. Remi Frideres, Mme Carole Mersch, MM. Georges Goedert, Emile Dennewald, Mme Elisabeth Hamilius, M. Gérard Trausch, professeurs.

membres suppléants: MM. Pierre Hornick, Jacques Wirion, Paul Maas, Joseph Heisbourg, Mme Georgette Kessler, MM. Jim Christen, François Christnach, Philippe Bast, Fernand Schreiber, Mme Nicole Reckinger, MM. Charles Barthel, Emile Krier, Claude Schmit, Mme Alexandra Weber, M. René Klopp, M. Vic Jovanovic, professeurs.

##### c) section latin - mathématiques - sciences physiques et langues vivantes - mathématiques - sciences physiques (B):

membres effectifs: M. Emile Haag, directeur, MM. Joseph Weydert, Joseph Heisbourg, Léon Duren, Mme Jacqueline Kohlen, MM. Jean-Claude Delagardelle, Claude Blasen, Charles Barthel, Emile Gerard, Roland Fritz, René Kayser, professeurs.

membres suppléants: MM. Guy Christnach, Jim Christen, Mme Jacqueline Turmes, M. Albert Weimerskirch, Mme Marie-Paule Georges, MM. Sylvère Sylvestrie, Claude Jung, Cyrille Brandenbourger, Mmes Carole Mersch, Raymonde Blondelot, M. Gaston Thoma, professeurs.

##### d) section latin - mathématiques - sciences naturelles et langues vivantes - mathématiques - sciences naturelles (C):

membres effectifs: M. Paul Schiltz, directeur-adjoint, MM. Guy Christnach, Camille Thelen, Albert Weimerskirch, Pierre Hirtz, Gaston Ternes, Armand Thill, Joseph Salentiny, Carlo Schmartz, André Mousset, Gaston Thoma, professeurs.

membres suppléants: MM. Joseph Weydert, Guy Weirich, Mme Gaby Reiter, MM. Jean-Marie Bodé, Léon Duren, Romain Weins, Philippe Bast, Jean-Pierre Kunnert, Claude Meisch, Emile Gérard, Roland Fritz, Mme Julie Bausch, professeurs.

##### e) commission supplémentaire pour la section latin - mathématiques - sciences naturelles et langues vivantes - mathématiques - sciences naturelles (C):

membres effectifs: M. Emile Haag, directeur, M. Joseph Weydert, Mme Gaby Reiter, MM. Léon Duren, Philippe Bast, Gunnar Gnad, Jean-Pierre Kunnert, Claude Meisch, Paul Schiltz, Roland Fritz, Claude Schmit, professeurs.

membres suppléants: MM. Guy Christnach, Gaston Sunnen, Mmes Elsy Zanen, Margit Kayser, M. Albert Weimerskirch, Mme Marianne Dondelinger, MM. Pierre Hirtz, Armand Thill, Joseph Salentiny, Mme Monique Krier, MM. Carlo Schmartz, André Mousset, Georges Goedert, professeurs.

##### f) section latin - mathématiques - sciences économiques et langues vivantes - mathématiques - sciences économiques (D):

membres effectifs: M. Paul Schiltz, directeur-adjoint, MM. Paul Maas, Jim Christen, Francis Herman, Claude Jung, René Klopp, Emile Haag, Mme Julie Bausch, M. Gérard Trausch, professeurs.

membres suppléants: MM. Pierre Hornick, Camille Thelen, Mme Gaby Reiter, MM. Joseph Heisbourg, François Christnach, Mme Marie-Paule Georges, MM. René Barthel, Gaston Ternes, Emile Krier, René Kayser, Mme Elisabeth Hamilius, M. Emile Dennewald, professeurs.

**g) section latin - musique et langues vivantes - musique (F):**

membres effectifs: M. Paul Schiltz, directeur-adjoint, M. Pierre Hornick, Mme Gaby Reiter, MM. François Christnach, Philippe Bast, Charles Barthel, René Kayser, André Mousset, Jean Schumacher, Francis Reitz, professeurs.

membres suppléants: M. Paul Maas, Mme Elsy Zanen, MM. René Barthel, Claude Jung, Mme Carole Mersch, M. Gaston Thoma, Mme Carole Eicher, M. Alain Nitschke, professeurs.

**II. LYCEE CLASSIQUE DE DIEKIRCH**

**a) section latin - langues et langues vivantes (A1):**

membres effectifs: M. Robert Bohnert, directeur, MM. Claude Lion, René Klemmer, Mme Micheline Dahm-Schiltges, MM. Frank Kirsch, Claude Wey, Mmes Christiane Colling, Julie-Suzanne Bausch, professeurs.

membres suppléants: MM. Jos Heinen, Guy Poos, Paul Keilen, Jos Reisdorfer, Guy Hansen, Jean-Pierre Theis, professeurs.

**b) section latin - sciences humaines et sociales et langues vivantes - sciences humaines et sociales (A2):**

membres effectifs: M. Robert Bohnert, directeur, M. Raymond Lamberty, Mme Danièle Poeckes, MM. Lucien Olinger, Guy Schmit, Mmes Résy Jans-Lambert, Monique du Fays-Maréchal, MM. Jean-Pierre Theis, Jean-Claude Havé, Gian-Carlo De Toffoli, Mme Martine Bender, professeurs.

membres suppléants: MM. Fernand Weiler, Raymond Streicher, Jos Marcus, Mme Monique Petry-Kremer, MM. Paul Hubert, Edouard Mayer, Mme Julie-Suzanne Bausch, MM. Pierre Turmes, Marc Welter, professeurs.

**c) commission supplémentaire pour la section latin-sciences humaines et sociales et langues vivantes - sciences humaines et sociales (A2):**

membres effectifs: M. Robert Bohnert, directeur, MM. Fernand Weiler, Raymond Streicher, Jos Marcus, Mme Monique Petry-Kremer, MM. Paul Hubert, Edouard Mayer, Jean-Pierre Theis, Gian-Carlo De Toffoli, Pierre Turmes, Marc Welter, professeurs.

membres suppléants: M. Raymond Lamberty, Mme Danièle Poeckes, MM. Lucien Olinger, Guy Schmit, Mmes Résy Jans-Lambert, Monique du Fays-Maréchal, Julie-Suzanne Bausch, M. Jean-Claude Havé, Mme Martine Bender, professeurs.

**d) section latin-mathématiques - sciences physiques et langues vivantes - mathématiques - sciences physiques (B):**

membres effectifs: M. Jos Eilenbecker, directeur adjoint, Mmes Maisy Hausemer, Monique Mousel, MM. Jean-Claude Krack, Hubert Bauler, Jeannot Kettel, Pierre Steffes, Nico Metzler, Claude du Fays, Jos Heinen, Jacques Theis, professeurs.

membres suppléants: Mme Marianne Delagardelle, M. Vic Mousel, Mme Tessy Theis, MM. Arthur Bour, Alfred Bové, Charles Leytem, Roger Biltgen, Jos Mailliet, Paul Scheuer, professeurs.

**e) section latin - mathématiques - sciences naturelles et langues vivantes - mathématiques - sciences naturelles (C):**

membres effectifs: M. Jos Eilenbecker, directeur adjoint, Mme Maisy Hausemer, MM. Marc Weis, Jacques Dahm, Mmes Tessy Theis, MM. Hubert Bauler, Claude Wey, Roger Biltgen, Jean-Claude Weber, Jos Mailliet, Paul Scheuer, professeurs.

membres suppléants: Mme Marianne Delagardelle, M. Henri Wies, Paul Kintziger, Jean-Claude Krack, Arthur Bour, Alfred Bové, Frank Eyschen, Jos Heinen, Jacques Theis, professeurs.

**f) section latin - mathématiques - sciences économiques et langues vivantes - mathématiques - sciences économiques (D):**

membres effectifs: M. Robert Bohnert, directeur, Mme Marianne Delagardelle, MM. Henri Klein, René Gonner, Robert Flammang, Frank Eyschen, René Zacharias, Mme Julie-Suzanne Bausch, MM. Jean-Marie Fischer, Pierre Turmes, professeurs.

membres suppléants: Mme Maisy Hausemer, MM. Marc Weis, Frank Kirsch, Paul Hubert, Jean-Claude Weber, Mme Rita Jeanty, MM. Jean-Claude Havé, Gian-Carlo De Toffoli, Mme Martine Bender, professeurs.

**g) section latin - arts plastiques et langues vivantes - arts plastiques (E):**

membres effectifs: M. Jos Eilenbecker, directeur-adjoint, MM. Fernand Weiler, Raymond Streicher, Goerges Fautsch, Ernest Gaasch, Norbert Colling, Jos Marcus, Paul Hubert, Gérard Claude, Edouard Mayer, Jos Mailliet, professeurs.

membres suppléants: M. Raymond Lamberty, Mmes Danièle Poeckes, Maryse Pundel, MM. Lucien Olinger, Mmes Résy Jans-Lambert, Monique du Fays-Maréchal, M. Jean-Pierre Theis, professeurs.

### III. LYCEE CLASSIQUE D'ECHTERNACH

#### a) section latin - langues et langues vivantes (A1):

membres effectifs: M. Fernand *Bauer*, directeur, Mme Annette *Schroeder-Keiffer*, MM. Roger *Schmit*, Joseph *Schmit*, André *Sosson*, Mme Denise *Ewers*, MM. Ben *Faber*, Paul *Keilen*, Mme Stéphanie *Geisen*, MM. Lucien *Hartung*, Jean-Claude *Asselborn*, professeurs.

membres suppléants: M. Raymond *Weber*, Mme Yvonne *Pundel*, MM. Raymond *Wagner*, René *Thill*, Mmes Marion *Casagrande-Weydert*, Christiane *Konsbruck-Lorent*, Gabrielle *Mantz*, professeurs.

#### b) section latin - sciences humaines et sociales et langues vivantes - sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: M. Fernand *Bauer*, directeur, MM. Joseph *Simon*, Robi *Gottlieb*, Fernand *Hauer*, Mmes Antoinette *Schmit-Goniva*, Marie-Paule *Hess-Eicher*, M. Roger *Klein*, Mme Viviane *Wilgé*, MM. Jean-Claude *Grosbusch*, Joseph *Bertemes*, Mme Gabrielle *Mantz*, professeurs.

membres suppléants: Mme Théa *Altmann-Schneider*, MM. Raymond *Weber*, Lambert *Schlechter*, Roger *Schmit*, Alex *Hastert*, Pierre *Schmit*, Mme Véra *Morgen-Wantz*, MM. Marc *Mannes*, Henri *Trauffer*, Marc *Recht*, Mme Manon *Simon*, M. Lucien *Lengler*, professeurs.

#### c) section latin - mathématiques - sciences physiques et langues vivantes - mathématiques - sciences physiques (B):

membres effectifs: M. Fernand *Schmit*, directeur-adjoint, MM. Pierre *Kauthen*, André *Scheuer*, Robert *Altmann*, Alain *Muller*, Edmond *Neu*, Mmes Geneviève *Eyschen-Harles*, Marianne *Klein-Schwartz*, M. René *Thill*, Mmes Christiane *Wilgé*, Jacqueline *Devaquet*, professeurs.

membres suppléants: M. Alfred *Feltes*, Mmes Christiane *Phillips-Heim*, MM. Lambert *Schlechter*, Jean-Paul *Demuth*, Pierre *Schmitt*, Gilbert *Braconnier*, Henri *Trauffer*, Mmes Marie-Hélène *Bauler*, Claudine *Bausch*, professeurs.

#### d) section latin - mathématiques - sciences naturelles et langues vivantes - mathématiques - sciences naturelles (C):

membres effectifs: M. Fernand *Schmit*, directeur adjoint, M. Alfred *Feltes*, Mme Christiane *Phillips-Heim*, MM. Joseph *Massard*, Ali *Casel*, Jean-Paul *Demuth*, Gilbert *Braconnier*, Henri *Trauffer*, Mmes Marie-Hélène *Bauler*, Ginette *Altmann*, Gabrielle *Mantz*, professeurs.

membres suppléants: MM. Robert *Altmann*, Jean *Schroeder*, Edmond *Neu*, Mmes Yvonne *Pundel*, Claudine *Bertemes-Wolff*, Marianne *Klein-Schwartz*, M. Pierre *Sunnen*, Mmes Geneviève *Eyschen-Harles*, Jacqueline *Devaquet*, professeurs.

#### e) section latin - mathématiques - sciences économiques et langues vivantes - mathématiques - sciences économiques (D):

membres effectifs: M. Fernand *Schmit*, directeur-adjoint, MM. Raymond *Weber*, Roger *Schmit*, Alex *Hastert*, Pierre *Schmitt*, Jean-Claude *Fisch*, Mme Véra *Morgen-Wantz*, MM. Marc *Mannes*, Henri *Trauffer*, Mmes Maria *Rumanyika-Rennel*, Manon *Simon*, professeurs.

membres suppléants: Mme Annette *Schroeder-Keiffer*, MM. André *Sosson*, Jean-Claude *Degrell*, Robi *Gottlieb*, Fernand *Hauer*, Joseph *Bertemes*, Mmes Claudine *Bausch*, Annik *Feierstein-Schank*, Gabrielle *Mantz*, Nathalie *Medernach*, professeurs.

#### f) section latin - arts plastiques et langues vivantes - arts plastiques (E):

membres effectifs: M. Fernand *Bauer*, directeur, Mme Théa *Altmann-Schneider*, MM. Théo *Weiler*, Lambert *Schlechter*, André *Sosson*, Fernand *Berg*, Edmond *Schintgen*, Jean-Paul *Mirkes*, Jean-Marie *Kieffer*, Lucien *Werdel*, Pierre *Sunnen*, professeurs.

membres suppléants: MM. Robert *Altmann*, Raymond *Weber*, René *Thill*, Pierre *Schmitt*, Mmes Geneviève *Wagner-Ley*, Andrée *Catafago-Staar*, Manon *Simon*, Maryse *Si Abderrahmane-Pundel*, Claudine *Bausch*, professeurs.

### IV. LYCEE DE GARCONS DE LUXEMBOURG

#### a) section latin - langues et langues vivantes (A1):

membres effectifs: M. Jean-Paul *Putz*, directeur, MM. Joseph *Groben*, Raymond *Schaack*, Pierre *Meyers*, Edouard *Kummer*, Robert *Koch*, Raymond *Schilling*, Gérard *Feider*, Emile *Hoffmann*, Roland *Moes*, Mmes Jeanne *Steinmetzer*, Colette *Wagner*, professeurs.

membres suppléants: MM. Jean-Paul *Nilles*, Joseph *Boggiani*, Mme Danielle *Warnier*, professeurs.

#### b) section latin - sciences humaines et sociales et langues vivantes - sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: M. Jean-Paul *Putz*, directeur, MM. Charles *Laplume*, Raymond *Gloesener*, Camille *Hauffels*, Jean *Weis*, Fernand *Heintz*, Roland *Warken*, Mme Monique *Hitzky*, MM. Jean-Claude *Schneider*, Carlo *Bernard*, professeurs.

membres suppléants: MM. Gust *Braun*, Jules *Speller*, Jos *Wolff*, Jean-Pierre *Medernach*, Jean-Louis *Schammo*, Mme Christiane *Hottua*, M. Pierrot *Kails*, professeurs.

**c) section latin - mathématiques - sciences physiques et langues vivantes - mathématiques - sciences physiques (B):**

membres effectifs: M. Bernard *Schroeder*, directeur-adjoint, MM. Léon *Doemer*, Roland *Heintz*, Pierre *Meyers*, Roland *Bauler*, Roger *Parmentier*, Alex *Carmes*, Fernand *Heintz*, Jean *Seil*, Marcel *Bohler*, Jean-Paul *Zanter*, professeurs.

membres suppléants: MM. Gérard *Feider*, Joseph *Eyschen*, Mmes Thesy *Tockert*, Marie-Paule *Scheid*, Romaine *Alesch*, M. Pascal *Daman*, Mme Patricia *Pettinger*, professeurs.

**d) section latin - mathématiques - sciences naturelles et langues vivantes - mathématiques - sciences naturelles (C):**

membres effectifs: M. Bernard *Schroeder*, directeur-adjoint, MM. Ernest *Hansen*, Roger *Wintersdorff*, Edmond *Goergen*, Roland *Kauffmann*, Guy *Hoffmann*, Guy *Greisen*, Paul *Dostert*, Jean *Krier*, Mmes Thesy *Tockert*, Patricia *Pettinger*, professeurs.

membres suppléants: MM. Raymond *Schaack*, Léon *Doemer*, Pierre *Meyers*, Guy *Mathey*, Mme *Lorang*, M. Marcel *Bohler*, Mme Janine *Goedert*, M. Pascal *Daman*, professeurs.

**e) section latin - mathématiques - sciences économiques et langues vivantes - mathématiques - sciences économiques (D):**

membres effectifs: M. Bernard *Schroeder*, directeur-adjoint, MM. Gusty *Braun*, Jules *Speller*, Camille *Hauffels*, Gérard *Feider*, Jean-Louis *Schammo*, Mme Christiane *Hottua*, MM. Camille *Lamborelle*, Pierrot *Kails*, Jean-Claude *Bremer*, professeurs.

membres suppléants: MM. Raymond *Gloesener*, Jean *Weis*, Guy *Greisen*, Fernand *Heintz*, Mme Monique *Hitzky*, MM. Jean-Claude *Schneider*, Carlo *Bernard*, professeurs.

**f) section latin - arts plastiques et langues vivantes - arts plastiques (E):**

membres effectifs: M. Jean-Paul *Putz*, directeur, M. Jean-Pierre *Medernach*, Mmes Myriam *Schmit*, Viviane *Lorang*, Edmée *Ewers*, MM. Georges *Fischer*, Jean-Paul *Nilles*, Mmes Marie-Paule *Scheid*, Janine *Goedert*, M. Paul *Di Felice*, Mme Michèle *Lentz*, professeurs.

membres suppléants: M. Pierre *Thill*, Pierre *Meyers*, Roger *Wintersdorff*, Mme Nicole *Sauber*, MM. Jean *Krier*, Roland *Warken*, Marcel *Bohler*, Mme Christiane *Hottua*, M. Gilles *Junius*, professeurs.

**V. LYCEE DE GARCONS D'ESCH-SUR-ALZETTE**

**a) section latin - langues et langues vivantes (A1):**

membres effectifs: M. Lucien *Thill*, directeur-adjoint, MM. Robert *Thill*, Marc *Schmitz*, René *Waringo*, Patrick *Krings*, Ferdinand *Stoll*, Fernand *Putz*, Paul *Weber*, Mme Marthe *Breistroff*, MM. Jos. *Boggiani*, Robert *Humbert*, André *Hoffmann*, professeurs.

membres suppléants: M. Roger *Strainchamps*, Mme Véronique *Igel*, MM. Nicolas *Goedert*, Hubert *Hausemer*, Adriano *De Luca*, professeurs.

**b) section latin - sciences humaines et sociales et langues vivantes - sciences humaines et sociales (A2):**

membres effectifs: M. Lucien *Thill*, directeur-adjoint, MM. Pierre *Weber*, Nicolas *Decker*, Mme Doris *Feiereisen*, M. Robert *Ferres*, Mme Romaine *Goergen*, MM. Carlo *Bauer*, Hubert *Hausemer*, Jean *Weiland*, Mme Marie-France *Trauffer*, professeurs.

membres suppléants: M. Roland *Schumacher*, Mme Marie-Rose *Parisot*, MM. Patrick *Krings*, Jean-Claude *Schanen*, Carlo *Gitt*, Mme Rita *Bohler*, MM. Fernand *Schmit*, André *Hoffmann*, Patrice *Pieretti*, Mme Nathalie *Nilles*, professeurs.

**c) section latin - mathématiques - sciences physiques et langues vivantes - mathématiques - sciences physiques (B):**

membres effectifs: M. Georges *Konsbruck*, directeur, MM. Fernand *Barnich*, Robert *Oth*, Mme Adrienne *Péporte*, MM. Norbert *Gengler*, Marc *Charpentier*, Venant *Wilhelm*, Fernand *Schmit*, Norbert *Campagna*, Julien *Peters*, Fernand *Wagner*, professeurs.

membres suppléants: Mme Renée *Krantz*, MM. Patrick *Engel*, Roland *Forc*, Mme Marie-Rose *Parisot*, M. Daniel *Majerus*, Mme Liliane *Maroldt*, MM. Carlo *Bauer*, André *Hoffmann*, Jean-Marie *Peiffer*, Gérard *Tessaro*, professeurs.

**d) section latin - mathématiques - sciences naturelles et langues vivantes - mathématiques - sciences naturelles (C):**

membres effectifs: M. Georges *Konsbruck*, directeur, Mme Renée *Krantz*, MM. Roland *Forc*, Daniel *Majerus*, Venant *Wilhelm*, Carlo *Gitt*, Fernand *Schmit*, André *Hoffmann*, Jean-Marie *Peiffer*, Gérard *Tessaro*, René *Klein*, professeurs.

membres suppléants: MM. Fernand *Barnich*, Marc *Schmitz*, Robert *Oth*, Patrick *Krings*, Mme Liliane *Maroldt*, MM. Carlo *Bauer*, Norbert *Campagna*, Julien *Peters*, Fernand *Wagner*, Mmes Fernande *Olinger*, Nadine *Simon*, professeurs.

**e) section latin - mathématiques - sciences économiques et langues vivantes - mathématiques - sciences économiques (D):**

membres effectifs: M. Lucien *Thill*, directeur-adjoint, MM. Marc *Schmitz*, Gary *Legerin*, Mmes Nadine *Simon*, Lucie *Ferres*, MM. Jean-Paul *Goerens*, Nicolas *Goedert*, Hubert *Hausemer*, Jean *Weiland*, Mme Marie-France *Trauffer*, professeurs.

membres suppléants: MM. Edouard *Maroldt*, Patrick *Engel*, René *Moes*, Fernand *Putz*, Robert *Humbert*, Norbert *Campagna*, Patrice *Pieretti*, Mme Nathalie *Nilles*, professeurs.

**f) section latin - arts plastiques et langues vivantes - arts plastiques (E):**

membres effectifs: M. Georges *Konsbruck*, directeur, MM. Patrick *Engel*, Patrick *Krings*, Mme Liliane *Maroldt*, MM. Paul *Wilwers*, John *Assa*, Norbert *Campagna*, Jean-Marie *Peiffer*, Carlo *Schmitz*, Guy *Michels*, Mme Nadine *Schummer*, M. Gilles *Junius*, professeurs.

membres suppléants: M. Fernand *Barnich*, Mme Renée *Krantz*, MM. Edouard *Maroldt*, Roland *Forc*, Robert *Oth*, Gary *Legerin*, Daniel *Majerus*, Mme Nadine *Simon*, MM. Ronny *Nassimbeni*, Fernand *Schmit*, Hubert *Hausemer*, Julien *Peters*, Ad *Deville*, Mme Viviane *Bourg*, M. Alain *Nitschke*, professeurs.

**g) section latin - musique et langues vivantes - musique (F):**

membres effectifs: M. Georges *Konsbruck*, directeur, Mme Christiane *Schaaf*, M. René *Moes*, Mme Doris *Feiereisen*, MM. Venant *Wilhelm*, Marc *Laroche*, Roger *Strainchamps*, Roland *Sanctuary*, Alain *Nitschke*, Gilles *Junius*, professeurs.

membres suppléants: MM. Marcel *Polfer*, Fernand *Barnich*, Giulio *Arpetti*, Ronny *Nassimbeni*, Fernand *Stoffel*, Hubert *Hausemer*, Gérard *Tessaro*, professeurs.

**VI. LYCEE ROBERT-SCHUMAN DE LUXEMBOURG**

**a) section latin - langues et langues vivantes (A1):**

membres effectifs: Mme Michèle *Remakel*, directrice-adjointe, Mmes et MM. Milly *Wolff-Wegener*, José *Ensch*, Marianne *Ternes*, Paul *Kremer*, Jeannot *Schloesser*, Simone *Colbach-Steinmetz*, François *Diederich*, Marie-Anne *Thommes*, Christiane *Konsbruck-Lorent*, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Claudine *Schabo-Prussen*, Jean-Jacques *Beck*, Théo *Fischbach*, Carol *Apps-Brachmond*, Jean-B. *Kremer*, Adriano *De Luca*, professeurs.

**b) section latin - sciences humaines et sociales et langues vivantes - sciences humaines et sociales (A2):**

membres effectifs: Mme Marie-Anne *Werner*, directrice, Mmes et MM. Jules *Kremer*, Liliane *Stomp-Erpelding*, Lily *Oestreicher-Scheuer*, Marie-Louise *Felgen*, Norbert *Faber*, Pierre *Puth*, Eugène *Becker*, Léon *Meyers*, Edith *Brauch-Stanzeleit*, Edith *Frantz-Oth*, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Claudine *Schabo-Prussen*, Jean-Jacques *Beck*, Paul *Schumacher*, Josée *Zeimes*, Marie-Rose *Bauer-Ney*, Marc *Conzemius*, Marie-Jeanne *Krier-Peters*, Charles *Hild*, Jean-B. *Kremer*, Janine *Mangen-Camy*, professeurs.

**c) section latin - mathématiques - sciences physiques et langues vivantes - mathématiques - sciences physiques (B):**

membres effectifs: Mme Marie-Anne *Werner*, directrice, Mmes et MM. Maria *Hoffmann-Fonck*, Paul *Kremer*, Pierre *Schabo*, Christiane *Munsch-Conter*, Albert *Reiter*, Marie-Flore *Kayser-Weber*, Léon *Weis*, Janine *Dondelinger-Becker*, Albert *Linster*, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Camille *Muller*, Fernand *Koeune*, Gilbert *Reis*, François *Diederich*, Georges *Nickels*, Edith *Brauch-Stanzeleit*, Liliane *Drescher*, professeurs.

**d) section latin - mathématiques - sciences naturelles et langues vivantes - mathématiques - sciences naturelles (C):**

membres effectifs: Mme Marie-Anne *Werner*, directrice, Mmes et MM. Maria *Hoffmann-Fonck*, Paul *Kremer*, Christiane *Munsch-Conter*, Marie-Flore *Kayser-Weber*, Marie-Rose *Faber*, Léon *Weis*, Janine *Dondelinger-Becker*, Charles *Hild*, Marie-Rose *Robert-Peffer*, Albert *Linster*, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Hitta *Van Wersch*, Camille *Muller*, Fernand *Koeune*, Gilbert *Reis*, François *Diederich*, Georges *Nickels*, Edith *Brauch-Stanzeleit*, Liliane *Drescher*, professeurs.

**e) section latin - mathématiques - sciences économiques et langues vivantes - mathématiques - sciences économiques (D):**

membres effectifs: Mme Marie-Anne *Werner*, directrice, Mmes et MM. Lily *Oestreicher-Scheuer*, Marie-Louise *Felgen*, Claudine *Schabo-Prussen*, Jean-Jacques *Beck*, Josée *Zeimes*, Marie-Rose *Bauer-Ney*, Eugène *Becker*, Véron *Weber*, Denise *Kass-Henges*, Jean-B. *Kremer*, professeurs.

membres suppléants: Mmes et MM. Paul *Kremer*, Marie-Flore *Kayser-Weber*, Gilbert *Reis*, Léon *Weis*, François *Diederich*, Janine *Dondelinger-Becker*, Geneviève *Bellalouna-Leick*, Carol *Apps-Brachmond*, professeurs.

## VII. LYCEE HUBERT-CLEMENT D'ESCH-SUR-ALZETTE

### a) section latin - langues et langues vivantes (A1):

membres effectifs: M. Fernand *Faber*, directeur, Mme Marie-Josée *Assa-Bludau*, M. Raymond *Baustert*, Mmes Marie-Paule *Seyler*, Marie-Louise *Reis*, M. François *Maroldt*, Mmes Marie-Anne *Hansen-Pauly*, Colette *Bodelot*, M. Adriano *De Luca*, Mme Diane *Krips-Kremer*, MM. Jean-Claude *Fandel*, Jean-Paul *Parisot*, professeurs.

membres suppléants: MM. Lucien *Kayser*, Alex *Reuter*, Paul *Hauffels*, Pierre *Matagne*, Mme Marie-Anne *Thommes*, M. Paul *Lafontaine*, professeurs.

### b) section latin - sciences humaines et sociales et langues vivantes - sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: M. Fernand *Faber*, directeurs, Mmes Marguy *Biver-Gengler*, Dany *Gaasch*, Gaby *Greenwood-Hamilius*, MM. Pierre *Matagne*, Jean-Paul *Klincker*, Marc *Welter*, Jean-Jacques *Baustert*, Guy *Bemtgen*, Raymond *Limpach*, Georges *Henges*, professeurs.

membres suppléants: M. Paul *Liefgen*, Mmes Michèle *Tessaro-Momper*, Marie-Paule *Seyler*, MM. Alex *Reuter*, François *Maroldt*, Mme Carine *Reuter-Bauler*, M. Jean-Claude *Fandel*, Mme Sylvie *Engel-Heftrich*, M. Jean *Gaspar*, Mme Betty *Lambert*, professeurs.

### c) section latin - mathématiques - sciences physiques et langues vivantes - mathématiques - sciences physiques (B):

membres effectifs: Mme Viviane *Mertens-Breuskin*, directrice-adjointe, Mmes Georgette *Stefanetti-Manderfeld*, Christiane *Warnimont*, Mariette *Lunkes-Cresson*, Françoise *Pescatore*, Claudine *Mousel-Catin*, MM. Gilbert *Floener*, Michel *Hild*, Armand *Di Marco*, Mme Sylvie *Engel-Heftrich*, M. Lucien *Kayser*, professeurs.

membres suppléants: M. Antoine *Cipriani*, Mme Liliane *Caen-Herrman*, M. Jean *Weis*, Mme Dany *Gaasch*, M. Jean-Marc *Klees*, Mme Marie-Anne *Hansen-Pauly*, M. Paul *Peporte*, Mme Christiane *Rolling-Toussaint*, MM. Jean-Paul *Parisot*, Jean-Claude *Fandel*, professeurs.

### d) section latin - mathématiques - sciences naturelles et langues vivantes - mathématiques - sciences naturelles (C):

membres effectifs: Mme Viviane *Mertens-Breuskin*, directrice-adjointe, MM. Paul *Liefgen*, Jean *Weis*, Jean-Marc *Klees*, Mme Christine *Baustert*, MM. Romain *Baustert*, Michel *Hild*, Paul *Peporte*, Guy *Muller*, Jean-Claude *Fandel*, Edouard *Kayser*, professeurs.

membres suppléants: Mme Georgette *Loesch*, M. Antoine *Cipriani*, Mmes Christiane *Warnimont*, Vicky *Philippy*, Mariette *Lunkes-Cresson*, Carine *Reuter-Bauler*, Resy *Wachter*, M. Henri *Weyer*, Mme Denise *Hild*, MM. Lucien *Kayser*, Jean-Paul *Parisot*, professeurs.

### e) section latin - mathématiques - sciences économiques et langues vivantes - mathématiques - sciences économiques (D):

membres effectifs: M. Fernand *Faber*, directeur, M. Gilbert *Thiltges*, Mme Vicky *Philippy*, MM. Paul *Hauffels*, Jean-Jacques *Baustert*, Guy *Bemtgen*, Mme Christiane *Koppes-Reichling*, MM. Lino *Stefanetti*, Pierre *Matagne*, Paul *Lafontaine*, professeurs.

membres suppléants: M. Antoine *Cipriani*, Mme Gaby *Greenwood-Hamilius*, M. Jean-Marc *Klees*, Mme Mariette *Lunkes-Cresson*, M. Jean *Weis*, Mme Christiane *Warnimont*, MM. Marc *Welter*, Jean *Gaspar*, Jean-Claude *Fandel*, Edouard *Kayser*, professeurs.

## VIII. LYCEE MICHEL-RODANGE DE LUXEMBOURG

### a) section latin - langues et langues vivantes (A1):

membres effectifs: M. Jean-Paul *Hild*, directeur-adjoint, MM. Jean *Rinnen*, Gaston *Mannes*, Jean-Jacques *Weber*, Joseph *Halsdorf*, Joseph *Schmit*, Mme Nicole *Wolter*, MM. Henri *Engel*, Adriano *De Luca*, Camille *Thelen*, Mme Rita *Brucher-Philippart*, M. Paul *Weber*, professeurs.

membres suppléants: Mme Octavie *Weber-Wilhelmus*, MM. Robert *Theis*, Romain *Lambert*, Mme Véronique *Igel*, professeurs.

### b) section latin - sciences humaines et sociales et langues vivantes - sciences humaines et sociales (A2):

membres effectifs: M. Jean-Paul *Hild*, directeur-adjoint, MM. Robert *Zeimet*, André *Millim*, Mme Romy *Diederich-Muller*, M. Henri *Engel*, Mmes Monique *Peiffer*, Jacqueline *Ravarani-Bové*, Lotty *Hoffmann-Thill*, M. Paul *Weber*, Mme Mariette *Weydert*, MM. Jean *Rischar*, Paul *Gantenbein*, professeurs.

membres suppléants: M. Armand *Weber*, Mmes Lony *Legerin-Lambert*, Christiane *Wirion*, MM. Jean *Brauch*, Romain *Lammar*, Aly *Leytem*, Robert *Theis*, professeurs.



**c) section latin - mathématiques - sciences physiques et langues vivantes - mathématiques - sciences physiques (B):**

membres effectifs: Mme Monique *Klopp-Albrecht*, directrice, MM. Gaston *Mannes*, Roland *Reinert*, Mme Monique *Schumacher-Engel*, MM. Henri *Engel*, René *Galles*, René *Krier*, Serge *Wantz*, Armand *Weber*, François *Daro*, Mme Dany *Kaell-Lallemang*, M. Paul *Steinborn*, professeurs.

membres suppléants: M. Paul *Schiltz*, Mme Marie-Paule *Ferres-Hastert*, MM. Aloyse *Estgen*, François *Thill*, Gilbert *Pesch*, Serge *Wantz*, Mme Nicole *Metzler-Zens*, MM. Jean *Reiter*, Pierre *Kieffer*, Jean-Claude *Kaell*, Mme Grit *Sunnen-Molitor*, M. Jean-Claude *Sunnen*, Mme Nicole *Tomasina*, M. Egon *Moris*, professeurs.

**d) section latin - mathématiques - sciences naturelles et langues vivantes - mathématiques - sciences naturelles (C):**

membres effectifs: Mme Monique *Klopp-Albrecht*, directrice, MM. Victor *Jovanovic*, Jean-Jacques *Weber*, François *Thill*, Henri *Engel*, Mme Berthy *Paquet*, MM. Guy *Kass*, Ted *Koenigsberger*, Paul *Schiltz*, Jean *Reiter*, Pierre *Kieffer*, Francis *Henx*, Mme Solange *Mathey-Schwartz*, M. Egon *Moris*, professeurs.

membres suppléants: M. Aloyse *Estgen*, Mmes Marie-Paule *Ferres-Hastert*, Grit *Sunnen-Molitor*, M. Jean-Claude *Sunnen*, Mme Monique *Schumacher-Engel*, M. Jean-Claude *Kaell*, Mme Nicole *Metzler-Zens*, MM. Paul *Scholtes*, François *Daro*, Mme Dany *Kaell-Lallemang*, MM. Gilbert *Zangerle*, Paul *Steinborn*, Mme Rita *Brucher-Philippart*, M. Robert *Theis*, professeurs.

**e) section latin - mathématiques - sciences économiques et langues vivantes - mathématiques - sciences économiques (D):**

membres effectifs: M. Jean-Paul *Hild*, directeur-adjoint, Mmes Marie-Jeanne *Sunnen*, Michèle *Louis*, MM. Claude *Michaux*, Henri *Engel*, Francis *Scholtus*, Mme Octavie *Weber-Wilhelmus*, M. Robert *Theis*, Mme Mariette *Weydert*, M. Jean *Rischar*, professeurs.

membres suppléants: MM. Aloyse *Estgen*, Jean-Paul *Scheuer*, François *Thill*, Mmes Monique *Peiffer*, Rita *Brucher-Philippart*, MM. Paul *Weber*, Paul *Gantenbein*, professeurs.

**f) section latin - arts plastiques et langues vivantes - arts plastiques (E):**

membres effectifs: Mme Monique *Klopp-Albrecht*, directrice, MM. Pierre *Simon*, Jean-Paul *Scheuer*, Jean-Claude *Sunnen*, Henri *Engel*, Carlo *Strauss*, Mmes Nicole *Metzler-Zens*, Nicole *Tomasina*, Conny *Faber*, MM. Gaston *Hoffmann*, Jean *Leyder*, Francis *Reitz*, professeurs.

membres suppléants: Mmes Marie-Jeanne *Sunnen*, Michèle *Louis*, Grit *Sunnen-Molitor*, Monique *Schumacher-Engel*, Monique *Peiffer*, MM. Armand *Weber*, François *Daro*, Jean *Schumacher*, Mme Anne *Fabeck-Scholtes*, MM. Marc *Theis*, Jean *Thilges*, professeurs.

**g) section latin - musique et langues vivantes - musique (F):**

membres effectifs: Mme Monique *Klopp-Albrecht*, directrice, MM. Pierre *Simon*, Jean-Paul *Scheuer*, Mme Grit *Sunnen-Molitor*, MM. Henri *Engel*, Carlo *Strauss*, Mmes Nicole *Metzler-Zens*, Nicole *Tomasina*, MM. André *Mousset*, Alain *Nitschke*, Francis *Reitz*, Jean *Schumacher*, professeurs.

membres suppléants: Mme Marie-Jeanne *Sunnen*, Michèle *Louis*, Monique *Schumacher-Engel*, Monique *Peiffer*, MM. Armand *Weber*, François *Daro*, François *Thill*, Mme Carole *Eicher*, professeurs.

**IX. LYCEE DU NORD, WILTZ**

**a) section latin - sciences humaines et sociales et langues vivantes - sciences humaines et sociales (A2):**

membres effectifs: M. Fernand *Schmitz*, directeur, MM. Léon *Rippinger*, Jeannot *Nehrenhausen*, Raymond *Schoos*, Mme Diane *Bintner-Hennico*, M. Nico *Hamen*, Mme Rita *Jeanty*, MM. Tullio *Forgiarini*, Jean-Luc *List*, André *Bauler*, Jules *Barthel*, professeurs.

membres suppléants: MM. Jo *Troian*, Robert *Peiffer*, Mmes Pierrette *Bettendorff*, Nicole *Hirtz*, MM. Paul *Weber*, Paul *Hesse*, Pierre *Bertemes*, John *Shinn*, Pierre *Koppes*, Mme Chantal *Pauly*, MM. André *Hendel*, Roger *Barbel*, professeurs.

**b) section latin - mathématiques - sciences naturelles et langues vivantes - mathématiques - sciences naturelles (C):**

membres effectifs: M. Fernand *Schmitz*, directeur, MM. Léon *Rippinger*, Jeannot *Nehrenhausen*, Raymond *Schoos*, Mmes Diane *Bintner-Hennico*, Nicole *Hirtz*, Rita *Jeanty*, MM. Tullio *Forgiarini*, Frank *Thillen*, Charles *Even*, Mme Marianne *Tholl-Hoesdorff*, professeurs.

membres suppléants: MM. Jo *Troian*, Robert *Peiffer*, Luc *Tandel*, Nico *Hamen*, Paul *Weber*, Paul *Hesse*, Jean-Claude *Krack*, Pierre *Schiltz*, Mme Michèle *Scholer*, M. Pierre *Koppes*, Mme Pierrette *Bettendorff*, professeurs.

X. COMMISSION SUPPLEMENTAIRE POUR LA SECTION LATIN - SCIENCES HUMAINES  
 ET SOCIALES ET LANGUES VIVANTES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (A2):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: M. Jean-Paul *Putz*, directeur, MM. Lucien *Thill*, Raymond *Schilling*, Jean-Pierre *Campill*, Ben *Schroeder*, Hubert *Hausemer*, Armand *Thill*, Emile *Dennewald*, Jean *Rischar*d, Remi *Frideres*, professeurs.

membres suppléants: MM. Roland *Bauler*, Roger *Strainchamps*, Paul *Dostert*, professeurs.

XI. COMMISSION SUPPLEMENTAIRE POUR LA SECTION LATIN - MATHEMATIQUES -  
 SCIENCES PHYSIQUES ET LANGUES VIVANTES - MATHEMATIQUES - SCIENCES PHYSIQUES (B):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: M. Ben *Schroeder*, directeur-adjoint, MM. Gérard *Feider*, René *Barthel*, Jean-Pierre *Campill*, Jean-Marie *Wirtgen*, Carlo *Strauss*, Roger *Strainchamps*, Armand *Thill*, Paul *Reckel*, Armand *Di Marco*, professeurs.

membres suppléants: M. Lucien *Thill*, Mme Janine *Goedert*, MM. Hubert *Hausemer*, Marc *Pesch*, professeurs.

XII. COMMISSION SUPPLEMENTAIRE POUR LA SECTION LATIN - MATHEMATIQUES -  
 SCIENCES NATURELLES ET LANGUES VIVANTES - MATHEMATIQUES - SCIENCES NATURELLES (C):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: M. Jean-Paul *Putz*, directeur, MM. Gérard *Feider*, Raymond *Schilling*, Jean-Pierre *Campill*, Philippe *Bast*, Hubert *Hausemer*, Armand *Thill*, Roland *Kauffmann*, Marc *Pesch*, Jean-Pierre *Feidt*, professeurs.

membres suppléants: M. Lucien *Thill*, Mme Janine *Goedert*, MM. Ben *Schroeder*, Roger *Strainchamps*, Paul *Dostert*, Paul *Reckel*, Armand *Di Marco*, professeurs.

XIII. COMMISSION SUPPLEMENTAIRE POUR LA SECTION LATIN - MATHEMATIQUES -  
 SCIENCES ECONOMIQUES ET LANGUES VIVANTES - MATHEMATIQUES - SCIENCES ECONOMIQUES (D):

commission siégeant au Lycée de garçons de Luxembourg:

membres effectifs: M. Ben *Schroeder*, directeur-adjoint, MM. Gérard *Feider*, René *Barthel*, Jean-Pierre *Campill*, Jean-Claude *Bremer*, Roger *Strainchamps*, Armand *Thill*, Jean *Weyland*, Emile *Dennewald*, Jean *Rischar*d, professeurs.

membres suppléants: M. Lucien *Thill*, Mme Janine *Goedert*, M. Jean *Seil*, professeurs.

**Art. 4.** Les commissions se réunissent sur la convocation des commissaires du Gouvernement.

**Art. 5.** Les épreuves écrites auront lieu les matinées de 24 et 25 mai ainsi que des 3, 4, 5, 7 et 8 juin 1996.

La journée de repêchage pour les candidats absents pendant une demi-journée au plus et valablement excusés aura lieu la matinée du 11 juin 1996.

Les épreuves d'ajournement auront lieu les matinées et après-midi des 16, 17, 18 et 19 septembre 1996.

La journée de repêchage pour les candidats absents pendant une journée au plus et valablement excusés aura lieu le 20 septembre 1996.

**Art. 6.** Le présent arrêté sera publié au Mémorial; une copie sera remise aux membres des commissions pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 17 novembre 1995.

Le Ministre de l'Education Nationale  
 et de la Formation Professionnelle,  
 Erna Hennicot-Schoepges

**Arrêté grand-ducal du 3 décembre 1995 autorisant la création d'un syndicat intercommunal pour la construction et l'exploitation d'une piscine régionale et communale, en abrégé SPIC.**

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la loi du 14 février 1900 concernant la création des syndicats de communes telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi du 23 décembre 1958 et par la loi du 29 juillet 1981;

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des communes de Roeser en date du 26 avril 1995, de Frisange en date du 13 avril 1995 et de Weiler-la-Tour en date du 13 avril 1995;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Les communes de Roeser, Frisange et Weiler-la-Tour sont autorisées à créer un syndicat intercommunal dénommé «Syndicat intercommunal pour la construction et l'exploitation d'une piscine régionale et communale» en abrégé SPIC.

**Art. 2.** Le syndicat a son siège à Roeser.

**Art. 3.** Le syndicat a pour objet la construction et l'exploitation d'une piscine couverte réservée en priorité aux besoins de la natation scolaire des communes syndiquées et éventuellement pour divers besoins associatifs communaux propres.

**Art. 4.** Les membres du syndicat s'obligent à aider le syndicat dans l'accomplissement des buts syndicaux. Il leur est expressément défendu d'organiser un service identique ou d'entrer dans un autre syndicat créé aux mêmes fins. Le syndicat peut accomplir tous les actes qui concourent à la réalisation de son objet social.

**Art. 5.** Le syndicat est administré par un comité dans lequel chaque commune-membre est représentée par trois délégués.

**Art. 6.** Le comité est chargé de prendre les mesures propres à remplir les obligations du syndicat.

Il gère la fortune syndicale et peut en disposer pour assumer la mission qui lui est confiée.

Il est tenu de gérer les affaires du syndicat dans l'intérêt des membres syndiquées.

**Art. 7.** Le budget du syndicat pourvoit aux dépenses de création, d'acquisition, d'entretien des installations et équipements nécessaires pour lesquels le syndicat a été constitué.

**Art. 8.** Le syndicat est constitué pour une durée de 30 ans. Après l'expiration de cette période, l'acte syndical est renouvelé par tacite reconduction de dix en dix ans, à moins que le syndicat ne soit dissous dans les conditions et suivant les modalités fixées à l'article 1 de la loi modifiée du 14 février 1900.

**Art. 9.** Les statuts font partie intégrante de l'arrêté d'institution. Toute modification ultérieure des statuts doit être approuvée par les communes syndiquées avant d'être soumise à l'approbation du Grand-Duc.

**Art. 10.** Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

*Le Ministre de l'Intérieur,*  
**Michel Wolter**

Château de Berg, le 3 décembre 1995.  
**Jean**

## STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UNE PISCINE REGIONALE ET COMMUNALE, en abrégé SPIC

### 1. Membres du syndicat

1. Les communes de Frisange, Roeser et Weiler-la-tour se constituent en syndicat intercommunal pour la construction et l'exploitation d'une piscine couverte.
2. Le syndicat est régi par:
  - a) la loi du 14 février 1994 concernant la création des syndicats de communes, telle qu'elle a été complétée et modifiée par la suite;
  - b) l'arrêté grand-ducal autorisant sa création;
  - c) les présents statuts qui font partie intégrante de l'arrêté grand-ducal d'institution.

### 2. Nom et siège du syndicat

1. Le syndicat, qui a son siège à Roeser, est dénommé «Syndicat intercommunal pour la construction et l'exploitation d'une piscine régionale et communale», en abrégé SPIC.

### 3. Objet du syndicat

1. Le syndicat a pour objet la construction et l'exploitation d'une piscine couverte réservée en priorité aux besoins de la natation scolaire des communes syndiquées et éventuellement pour divers besoins associatifs communaux propres.
2. De cet objet découlent les obligations suivantes:
  - a) l'obtention du terrain d'implantation;
  - b) la réalisation de la ou des constructions correspondant aux besoins réels et effectifs des communes membres;
  - c) l'acquisition de l'équipement technique et du mobilier;
  - d) l'entretien et la réparation des immobilisations indiquées sous a), b) et c) ci-dessus;
  - e) l'organisation du fonctionnement et la gestion du service dans les installations de la piscine couverte;
  - f) assurer à chacune des communes membres l'utilisation de la piscine au prorata de sa population scolaire effective;

3. Les membres du syndicat s'obligent à aider le syndicat dans l'accomplissement des buts syndicaux ci-dessus exposés. Il leur est expressément défendu d'organiser un service identique ou d'entrer dans un autre syndicat créé aux mêmes fins. Le syndicat peut accomplir tous les actes qui concourent à la réalisation de son objet social.

#### 4. Administration du syndicat

##### 4.1. Comité

1. Les membres du comité sont élus au scrutin secret par les conseils communaux des communes intéressées dans les formes établies par les articles 32, 33 et 34 de la loi communale du 13 décembre 1988.
2. Chaque commune est représentée au comité par trois délégués.
3. Le choix du conseil communal porte parmi ses membres seulement, dont un au moins doit faire partie du collège échevinal en fonction.
4. Le comité est renouvelé tous les six ans après chaque renouvellement des conseils communaux et dans le mois qui suivra l'installation des conseillers nouvellement élus.
5. En cas de renouvellement intégral du conseil de l'une des communes syndiquées par suite de dissolution ou de démission de tous les membres en exercice, le nouveau conseil procédera, dans la quinzaine de son installation, à la désignation de ses délégués au comité du syndicat.
6. Les délégués sortants sont rééligibles.
7. En cas de vacances parmi les délégués, par suite de décès, démission ou toute autre cause, le conseil communal pourvoit au remplacement dans le délai d'un mois.
8. Tout délégué élu en remplacement achève le mandat de celui qu'il remplace.
9. Si un conseil, après une mise en demeure du commissaire de district, néglige ou refuse de nommer les délégués, le collège des bourgmestre et échevins représente la commune dans le comité du syndicat.
10. Le comité élit tous les deux ans parmi ses membres un président et deux vice-présidents qui constitueront le bureau. Chaque commune membre fournira à tour de rôle le président, les vice-présidents représentant les autres membres.
11. Conformément à l'article 27 de la loi communale du 13 décembre 1988 des jetons de présence peuvent, sous l'approbation du Ministre de l'Intérieur, être accordés aux membres du comité pour l'assistance aux séances du comité et à celles de ses commissions.
12. Les membres du comité ont droit à des frais de route et de séjour à fixer par le comité sous l'approbation du Ministre de l'Intérieur.

##### 4.2. Personnel

1. Suivant les besoins du syndicat, le comité engage le personnel dont il fixe le statut et arrête les missions et la rémunération.

#### 5. Gestion

1. Le comité se réunit, sur la convocation de son président, aussi souvent que l'exigent les affaires, mais au moins deux fois par an.
2. Le président est obligé de convoquer le comité soit sur l'initiative motivée du commissaire de district, soit sur la demande de la moitié au moins des membres du comité.
3. La convocation se fait par écrit et à domicile au moins cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; elle mentionne le lieu, le jour et l'heure de la réunion et contient l'ordre du jour. En cas d'urgence, le délai de convocation peut être réduit par le président qui en indiquera le motif dans l'invitation.
4. La séance est présidée par le président ou à défaut par le vice-président.
5. Le comité ne peut prendre de résolution que si la majorité de ses membres en fonction est présente. Il décide à la majorité des suffrages, chaque délégué disposant d'une voix.
6. Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre requis, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, quel que soit le nombre des membres présents, prendre une résolution sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour. Les deuxième et troisième convocations se font conformément aux règles prescrites à l'alinéa 5.3. et il est fait mention si c'est pour la deuxième ou la troisième fois que la convocation a lieu.
7. Les votes ont lieu conformément aux dispositions de la loi communale.

8. Les délibérations du comité du syndicat sont rédigées par le secrétaire, inscrites sur un registre, cotées et paraphées par le président; elles sont signées par tous les membres présents dans les meilleurs délais et si possible lors de la prochaine réunion du comité et du bureau, sans qu'il puisse être délivré expédition avant les signatures de la majorité.
9. Les délibérations du comité et du bureau sont rédigées dans les formes prévues par l'article 26 de la loi communale du 13 décembre 1988 pour les délibérations des conseils communaux. Les expéditions sont signées par le président ou en cas d'empêchement par le vice-président, et contresignées par le secrétaire; elles énoncent les noms de tous les membres qui ont concouru à la délibération.
10. Les conseils communaux des communes syndiquées sont autorisés à prendre connaissance des procès-verbaux des séances du comité.
11. Les séances du comité ne sont pas publiques.

## 6. Compétences

### 6.1. Le comité

1. Le comité est chargé de prendre les mesures propres à remplir les obligations du syndicat.
2. Il gère la fortune syndicale et peut en disposer pour assumer la mission qui lui est confiée.
3. Il est tenu de gérer les affaires du syndicat dans l'intérêt des membres syndiqués.
4. En cas de partage de voix, l'objet de délibération est reporté à l'ordre du jour de la séance suivante; au même cas de partage dans cette seconde séance le président ou son remplaçant a voix prépondérante.
5. Les affaires suivantes sont soumises
  - a) à sa décision
    - i) l'établissement des règlements d'administration intérieure du syndicat;
    - ii) la fixation des redevances et prix pour l'utilisation de la piscine et son équipement;
    - iii) la date de la mise en service de la piscine couverte;
    - iv) la nomination et la révocation des fonctionnaires et employés, la fixation des traitements et indemnités du personnel et la passation de contrats de travail;
    - v) l'acquisition, la vente et l'entretien des biens mobiliers;
    - vi) l'approbation du budget et des changements y survenus;
    - vii) l'approbation des comptes;
    - viii) l'élection du président, vice-président et des membres du bureau du syndicat;
    - ix) la fixation des jetons de présence des membres du comité ainsi que l'indemnité du président;
    - x) l'élaboration du règlement d'utilisation des installations;
    - xi) l'acceptation des dons et legs;
    - xii) la dissolution du syndicat sans préjudice de l'article 11 de la loi modifiée du 14 février 1900.

### 6.2. Le président

1. Le président convoque les réunions du comité et du bureau conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi modifiée du 14 février 1900.
2. Il prépare les décisions du comité et se charge de leur exécution.
3. Il représente le syndicat en justice et dans tous les actes de la vie civile.
4. Le président ou son remplaçant est chargé de l'ordonnancement des dépenses décidées par le comité et de la surveillance de la comptabilité.

## 7. Patrimoine et gestion du syndicat

1. Le syndicat construit une piscine couverte telle que définie à l'article 3 et en assure l'exploitation.
2. Les frais nets de construction et d'équipement s'entendent frais de construction et d'équipement tels que définis à l'article suivant, déduction faite des subventions éventuellement allouées par l'Etat.
3. Les frais de construction et d'équipement comprennent le coût du terrain d'implantation, les frais d'aménagement des alentours, à effectuer sur ce site, les coûts des constructions à ériger, les frais de raccordements particuliers des bâtiments aux utilités publiques, le coût des installations, des équipements et du mobilier, les honoraires de tout genre, la TVA sur les travaux, fournitures et prestations de service et, en général, toute dépense quelconque engagée dans l'intérêt de la piscine couverte pendant la période de constructions jusqu'au jour de la mise en service.
4. La commune sur le territoire de laquelle la piscine sera implantée s'oblige à amener à ses frais les utilités publiques jusqu'aux limites du terrain et fournira le terrain nécessaire à la viabilisation initiale suivant les modalités d'une convention à conclure.
5. Les frais nets de construction et d'équipement comme définis à l'alinéa 4 ci-dessus sont supportés par toutes les communes membres d'après la clé de répartition suivante:
 

a) Frisange	31,45%
b) Roeser	52,40%
c) Weiler-la-Tour	16,15%

6. La gestion de la piscine et le fonctionnement du syndicat sont financés par des avances périodiques, en fonction des prévisions du budget annuel. Un décompte annuel est établi à la fin de chaque exercice financier.
7. Les participations des communes syndiquées dans la gestion de la piscine et le fonctionnement du syndicat sont fixées selon une clé de répartition définie en fonction de la population scolaire des communes membres déterminée dans leur organisation scolaire la plus récente en vigueur.
8. Le transport des enfants vers la piscine régionale est organisé par les communes membres. Le comité du syndicat fait la répartition de ces frais de transport.
9. Le comité pourra demander auprès d'un établissement bancaire de son choix l'ouverture d'une ligne de crédit adaptée aux besoins de sa trésorerie journalière.
10. Le financement du syndicat est défini par les lois et règlements en vigueur dans le secteur communal.
11. Le comité pourra demander au Ministère de l'Intérieur l'autorisation de pouvoir tenir ses livres de la comptabilité syndicale selon les principes de la comptabilité commerciale.

### **8. Gestion comptable et financière**

1. Le budget annuel est à établir de manière à équilibrer les charges d'exploitation par des recettes. Un déficit constaté à la fin de l'exercice devra être épongé par les communes membres.
2. Tout excédent annuel devra être mis en réserve et servira notamment à résorber d'éventuels déficits ultérieurs.
3. La comptabilité du syndicat comprend le budget, la comptabilité proprement dite et le compte d'exercice.
4. Les règles de la comptabilité des communes s'appliquent à la comptabilité du syndicat, sous réserve des adaptations et modifications prévues aux articles 171, 172 et 173 de la loi communale du 13 décembre 1988.
5. Le receveur est chargé seul et sous sa responsabilité personnelle d'effectuer les recettes et les dépenses.
6. Le budget du syndicat pourvoit aux dépenses de création, d'acquisition, d'entretien des installations et équipements nécessaires pour lesquels le syndicat a été constitué.
7. Les recettes du budget comprennent notamment:
  - a) la contribution des communes associées
  - b) les sommes que le syndicat reçoit des administrations publiques, des associations, des particuliers en échange d'un service rendu
  - c) les subventions de l'Etat
  - d) les produits des dons et legs
  - e) les revenus de capitaux.
8. Copies du budget et du compte d'exercice, arrêtés par le Ministre de l'Intérieur, du syndicat sont signifiées chaque année aux conseils communaux des communes syndiquées.

### **9. Organes de surveillance**

1. La surveillance du syndicat, notamment les actes portant approbation du budget et des comptes, est exercée par le Ministre de l'Intérieur et le commissaire de district territorialement compétent. Elle s'exerce de la manière prévue pour la surveillance de la gestion des communes, sans préjudice des dispositions contraires inscrites à la loi modifiée et complétée du 14 février 1900 concernant la création des syndicats de communes.
2. Les décisions du comité sont soumises, comme celles des conseils communaux, à l'approbation du Ministre de l'Intérieur pour autant que cette approbation est requise.
3. En général, les dispositions réglant les droits et obligations du collège des bourgmestre et échevins sont applicables au président ou à son remplaçant, celles réglant les droits du conseil communal sont applicables au comité.

### **10. Changement de statuts**

1. Les statuts pourront être modifiés à la demande du comité ou d'une commune syndiquée. La modification ne sera adoptée que si toutes les communes membres y donnent leur accord. Elle reste soumise à l'approbation du Grand-Duc conformément à l'article 1er de la loi modifiée du 14 février 1900.

### **11. Durée et dissolution du syndicat**

1. Le syndicat est constitué pour une durée de 30 ans. Après l'expiration de cette période, l'acte syndical est renouvelé par tacite reconduction de dix en dix ans à moins que le syndicat ne soit dissous dans les conditions et suivant les modalités fixées à l'article 1 de la loi modifiée du 14 février 1900.

### **12. Entrée en vigueur des statuts**

1. Les statuts entrent en vigueur le jour de leur approbation par l'autorité supérieure.

**Arrêté grand-ducal du 18 décembre 1995 tendant à faire déclarer d'utilité publique les travaux de construction d'un nouveau Centre Nationale de Formation Professionnelle Continue (CNFPC) à Esch-sur-Alzette.**

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la loi du 14 mars 1994 relative à la construction d'un nouveau Centre National de Formation Professionnelle Continue (CNFPC) à Esch-sur-Alzette;

Vu la loi du 15 mars 1979 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Secrétaire d'Etat aux Travaux Publics et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Sont déclarés d'utilité publique les travaux de construction d'un nouveau Centre Nationale de Formation Professionnelle Continue (CNFPC) à Esch-sur-Alzette.

**Art. 2.** Sont approuvés le tableau des emprises et le plan parcellaire relatifs à ces travaux.

Les parcelles de terrains dont l'emprise est nécessaire à l'exécution de ces travaux seront, en tant que de besoin, expropriées conformément aux dispositions afférentes de la loi du 15 mars 1979 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

La prise de possession des parcelles visées doit être réalisée dans un délai de cinq ans.

**Art. 3.** Notre Secrétaire d'Etat aux Travaux Publics est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

*Le Secrétaire d'Etat aux Travaux Publics,*  
**Georges Wohlfart**

Château de Berg, le 12 décembre 1995.  
**Jean**

**Arrêté ministériel du 20 décembre 1995 modifiant l'arrêté ministériel du 16 décembre 1991 portant nomination des membres de la commission de gérance de la marque nationale du vin luxembourgeois.**

*Le Ministre de l'Agriculture,  
de la Viticulture  
et du Développement rural,*

Vu le règlement ministériel du 10 octobre 1991 déterminant l'organisation et le fonctionnement de la commission de gérance de la marque nationale du vin luxembourgeois;

Vu l'arrêté ministériel du 16 décembre 1991 portant nomination des membres de la commission de gérance de la marque nationale du vin luxembourgeois;

Arrête:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Le mandat des membres de la commission de gérance de la marque nationale du vin luxembourgeois est prorogé jusqu'au 31 décembre 1996.

**Art. 2.** Est nommé membre de la commission de gérance de la marque nationale du vin luxembourgeois, comme délégué de la Fédération nationale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers du Grand-Duché de Luxembourg, Monsieur Norbert Schmit, en remplacement de Monsieur François Schroeder.

**Art. 3.** Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise aux membres de la commission et à la Chambre des Comptes, pour information.

Luxembourg, le 20 décembre 1995.

*Le Ministre de l'Agriculture,  
de la Viticulture  
et du Développement rural,*  
**Fernand Boden**

**Arrêté ministériel du 20 décembre 1995 modifiant l'arrêté ministériel du 21 mars 1994 portant nomination des membres de la marque nationale du vin luxembourgeois.**

*Le Ministre de l'Agriculture,  
de la Viticulture  
et du Développement rural,*

Vu le règlement du Gouvernement en Conseil modifié du 22 février 1985 portant réglementation de la marque nationale du vin et fixant les conditions d'attribution de cette marque;

Vu le règlement du Gouvernement en Conseil du 18 mars 1988 portant création d'une marque nationale des vins mousseux;

Vu l'arrêté ministériel du 21 mars 1994 portant nomination des membres de la commission de la marque nationale du vin luxembourgeois;

Arrête:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Sont nommés membres de la commission de la marque nationale du vin luxembourgeois, comme délégués de la Fédération nationale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers du Grand-Duché de Luxembourg,

- membre effectif: Monsieur *Albert* Nicolas de Stadtbredimus, en remplacement de Monsieur François *Schroeder*;
- membre suppléant: Mme *Nothomb-Frantzen* Laurence de Belvaux.

**Art. 2.** Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise aux intéressés pour leur servir de titre, et à la Chambre des Comptes, pour information.

Luxembourg, le 20 décembre 1995.

*Le Ministre de l'Agriculture,  
de la Viticulture  
et du Développement rural,  
Fernand Boden*

---

**Arrêté grand-ducal du 22 décembre 1995 portant nomination des membres du Conseil de Presse.**

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Vu la loi du 20 décembre 1979 relative à la reconnaissance et à la protection du titre professionnel de journaliste;

Vu les propositions des organisations professionnelles de la presse;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Sont nommés membres du Conseil de Presse pour la durée de deux ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1996:

a) pour le groupe des éditeurs:

- Monsieur Léon *Zeches*, directeur et rédacteur en chef, «Luxemburger Wort»
- Madame Danièle *Fonck*, rédacteur en chef adjoint, «tageblatt»
- Monsieur Henri *Grethen*, administrateur-délégué, «Editions Lëtzebuenger Journal»
- Monsieur François *Hoffmann*, membre du conseil d'administration, «Zeitung»
- Monsieur Jean-Paul *Hoffmann*, gérant, «d'Letzeburger Land»
- Monsieur Jean-Pierre *Antony*, chef du personnel et des services administratifs, Imprimerie Saint-Paul/«Télécran»
- Monsieur Guy *Ludig*, directeur, «Editions Revue»
- Monsieur Richard *Graf*, trésorier, société coopérative «Gréngé Spoun»
- Monsieur Alain *Berwick*, responsable direction des programmes luxembourgeois radio et tv, Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT)
- Monsieur Frank *Zeimet*, directeur, Société de radiodiffusion luxembourgeoise/«Den neie Radio» (SRL/DNR)
- Monsieur Claude *Muller*, directeur, Luxradio/«Eldorado»
- Monsieur Avelino *Gomes Da Sousa*, Société européenne des communications sociales/«Radio Latina»
- Monsieur Fernand *Weides*, directeur, Radio socio-culturelle/100,7
- Monsieur Pol *Wirtz*, éditeur, «Luxembourg News/Business» International City Magazines s. à r. l.

b) pour le groupe des journalistes:

- Monsieur Joseph *Lorent*, Union des journalistes Luxembourg (UJL)
- Monsieur Roland *Houtsch*, Union des journalistes Luxembourg (UJL)
- Monsieur Gaston *Roderes*, Union des journalistes Luxembourg (UJL)
- Monsieur Marcel *Kieffer*, Union des journalistes Luxembourg (UJL)
- Monsieur Romain *Durlet*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)
- Monsieur Jean-Claude *Wolff*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)
- Monsieur Lucien *Montebrusco*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)
- Monsieur Guy *Jallay*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)
- Monsieur Robert *Schneider*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)
- Monsieur Francis *Wagner*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)
- Monsieur Roger *Infalt*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)
- Monsieur François *Besch*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)
- Monsieur Tom *Graas*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)
- Madame Renée *Wagener*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)



**Art. 2.** Sont nommés membres suppléants:

a) pour le groupe des éditeurs:

Monsieur Paul *Zimmer*, directeur général, Imprimerie Saint-Paul  
 Monsieur Alvin *Sold*, directeur et rédacteur en chef, «tageblatt»  
 Monsieur Robert *Wiget*, administrateur, «Lëtzebuurger Journal»  
 Monsieur Ali *Ruckert*, administrateur-délégué, «Zeitung»  
 Monsieur Jean-Marie *Meyer*, «d'Letzeburger Land»  
 Monsieur Fernand *Morbach*, rédacteur en chef ff, «Télécran»  
 Madame Yolande *Kieffer*, rédacteur en chef, «Revue»  
 Monsieur Robert *Garcia*, administrateur-gérant, société coopérative «Gréng Spoun»  
 Monsieur Roby *Rauchs*, rédacteur en chef, «RTL Radio Lëtzebuerg», Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT)  
 Monsieur Joseph *Jentgen*, conseiller de direction, Société de radiodiffusion luxembourgeoise/«Den neie Radio» (SRL/DNR)  
 Madame Pascale *Hardt*, attachée de direction, Luxradio/«Eldorado»  
 Madame Elisabeth *Soares*, Société européenne des communications sociales/«Radio Latina»  
 Monsieur Daniel *Schwall*, membre du conseil d'administration, Radio socio-culturelle/100,7  
 Monsieur Simon *Gray*, «Luxembourg News/Business»/International City Magazines s. à r. l.

b) pour le groupe des journalistes:

Monsieur Raymond *Schmit*, Union des journalistes Luxembourg (UJL)  
 Madame Renée *Schloesser*, Union des journalistes Luxembourg (UJL)  
 Monsieur Teddy *Jaans*, Union des journalistes Luxembourg (UJL)  
 Monsieur Marc *Glesener*, Union des journalistes Luxembourg (UJL)  
 Madame Danièle *Weber*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)  
 Madame Sabine *Schulze*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)  
 Monsieur Tom *Wagner*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)  
 Madame Jacqueline *Kimmer*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)  
 Monsieur Robi *Sinner*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)  
 Madame Rita *Brors*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)  
 Monsieur Pierre *Leyder*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)  
 Monsieur Marc *Thoma*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)  
 Monsieur Jean *Wampach*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)  
 Monsieur Joel *Spier*, Association luxembourgeoise des journalistes (ALJ)

**Art. 3.** Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

*Le Premier Ministre,  
 Ministre d'Etat,  
 Jean-Claude Juncker*

Château de Berg, le 22 décembre 1995.  
 Jean

**Aéroport de Luxembourg. – Nomination.** Par arrêté grand-ducal du 27 novembre 1995, Monsieur *Claus René*, ingénieur-technicien, inspecteur principal, à l'Administration de l'Aéroport de Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'ingénieur-technicien inspecteur principal 1er en rang à la même administration.

**Administration de l'Emploi. – Nomination.** – Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 1995, Madame *Chantal Freymann*, épouse *Scheuer*, chef de bureau adjoint hors cadre à l'Administration de l'Emploi, a été nommée chef de bureau hors cadre à la même administration.

**Chambre des mises en accusation. – Démission. – Nomination.** – Par arrêté grand-ducal du 22 décembre 1995, démission honorable de ses fonctions de membre effectif de la Chambre des mises en accusation a été accordée, sur sa demande, à Madame Marie-Thérèse *Kill-Muller*, président de chambre à la Cour d'appel et Monsieur Romain *Ludovicy*, conseiller à la Cour d'appel a été nommé aux fonctions de membre effectif de la Chambre des mises en accusation.

Communication du Ministre des Travaux Publics sur la fixation des seuils en Ecus et la contrevaieur en francs luxembourgeois de ces seuils applicables aux marchés publics couverts par les directives CE, chapitres 4 et 5 de la loi modifiée du 4 avril 1994 concernant le régime des marchés publics de travaux et de fournitures.

Période de référence: 1.1.1996 - 31.12.1997

**A. Marchés publics: Etat, communes, syndicats de communes et établissements publics**

- Marchés publics de TRAVAUX:
 

Seuil:	5.289.883 ECUS
Contrevaieur:	208.911.935 LUF
- Marchés publics de FOURNITURES ou de SERVICES:
  - a) Etat:
 

Seuil:	137.537 ECUS
Contrevaieur:	5.431.710 LUF
  - b) communes, syndicats de communes et établissements publics:
 

Seuil:	211.595 ECUS
Contrevaieur:	8.356.477 LUF

**B. Marchés publics dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications**

1. Entités publiques:
  - Marchés publics de TRAVAUX:
 

Seuil:	5.289.883 ECUS
Contrevaieur:	208.911.935 LUF
  - Marchés publics de FOURNITURES ou de SERVICES.  
secteurs eau, énergie et transports:
 

Seuil:	423.191 ECUS
Contrevaieur:	16.712.955 LUF
  - Marchés publics de FOURNITURES ou de SERVICES.  
secteur des télécommunications:
 

Seuil:	600.000 ECUS
Contrevaieur:	23.695.640 LUF
2. Entités privées:
  - Marchés de TRAVAUX.
 

Seuil:	5.000.000 ECUS
Contrevaieur:	197.463.667 LUF
  - Marchés de FOURNITURES ou de SERVICES:
 

Seuil:	400.000 ECUS
Contrevaieur:	15.797.093 LUF

**C. Obligation de pré-information / avis périodique:**

- Marchés de FOURNITURES ou de SERVICES.
 

Seuil:	750.000 ECUS
Contrevaieur:	29.619.550 LUF

---

**Conseil d'Administration de l'Etablissement de Radiodiffusion Socioculturelle. – Nominations.** – Par arrêté grand-ducal du 22 octobre 1995, les mandats de Monsieur Patrick *Gillen*, Premier Inspecteur des Finances à l'Inspection Générale des Finances et de Monsieur Adrien *Milbert*, Secrétaire Général de l'ULC, comme membres du Conseil d'Administration de l'établissement public «Etablissement de radiodiffusion socioculturelle» ont été reconduits pour une durée de cinq ans.

---

**Corps diplomatique. – Démission.** – Par arrêté grand-ducal du 17 décembre 1995, démission honorable de ses fonctions d'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire est accordée à Monsieur Paul *Peters*, à sa demande, avec remerciements pour ses bons et loyaux services.

La mise à la retraite est prononcée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1996.

---

**Corps diplomatique. – Nomination.** – Par arrêté grand-ducal du 18 décembre 1995, Monsieur Paul Schmit a été nommé Secrétaire de Légation premier en rang hors cadre en service ordinaire.

**Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances. – Changement d'agrément.** – Par arrêté ministériel du 27 novembre 1995, les agréments dans la branche «assurance-auto» des agents d'assurances de l'entreprise d'assurances «La Caisse Générale du Luxembourg» ont été transformés en agréments pour compte de l'entreprise d'assurances «LA LUXEMBOURGEOISE, Compagnie d'Assurances S.A.», et ceci avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 1995.

**Entreprise des Postes et Télécommunications. – Examens de fin de stage.** L'Entreprise des Postes et Télécommunications organisera le 16 octobre 1996 un examen de fin de stage de la formation spéciale pour la carrière du rédacteur ainsi que le 18 octobre 1996 un examen de fin de stage de la formation spéciale pour la carrière de l'expéditionnaire administratif.

**Entreprises des Postes et Télécommunications. – Examens de promotion.** – L'Entreprise des Postes et Télécommunications organisera au cours de l'année 1996 les examens de promotion suivants:

<i>Date prévue:</i>	<i>Nature de l'épreuve:</i>
14-11-1996 15-11-1996	examen pour les fonctions d'artisan principal, de premier artisan principal et d'artisan dirigeant;
11-10-1996	examen pour les fonctions de facteur aux écritures, de facteur aux écritures principal et de premier facteur aux écritures principal;
04-12-1996 05-12-1996	examen pour les fonctions de commis technique, de commis technique principal et de premier commis technique principal;
11-11-1996 12-11-1996	examen pour les grades supérieurs de la carrière de l'ingénieur-technicien;
04-12-1996 11-12-1996	examen pour les grades supérieurs de la carrière du rédacteur;
15-11-1996	examen pour la fonction de facteur dirigeant;
22-11-1996	examen pour les fonctions de facteur comptable et de facteur comptable principal.

### LISTE

des médicaments admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au mémorial, recueil administratif et économique, B nro 7 du 8 février 1988, page 260)

#### 84ième MODIFICATION (20 DECEMBRE 1995)

##### A) Les médicaments suivants à usage humain sont ajoutés à la liste des produits admis à la vente.

80R ARTHROSAL	CPR. ENR.	750 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
80R ARTHROSAL	CPR. ENR.	750 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
80RR CAMPRAL	CPR.	333 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
80RR CAMPRAL	CPR.	333 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
80RR CAMPRAL	CPR.	333 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
100R CATAPRESSAN	GELULES ACT. PROL.	0,25 MG	PO	1*60 PERLONGUETTES
100R CATAPRESSAN	GELULES ACT. PROL.	0,25 MG	PO	1*300 PERLONGUETTES
100R CATAPRESSAN-M	GELULES ACT. PROL.	0,15 MG	PO	1*60 PERLONGUETTES
100R CATAPRESSAN-M	GELULES ACT. PROL.	0,15 MG	PO	1*300 PERLONGUETTES
80RR CEFROM-0,25	PORE P. PREP. INJ.	250 MG / 2 ML	IV	1*1 AMP. +1*1 AMP. SOLV. 2 ML
80RR CEFROM-0,5	PORE P. PREP. INJ.	500 MG / 5 ML	IV	1*1 AMP. +1*1 AMP. SOLV. 5 ML
80RR CEFROM-1	PORE P. PREP. INJ.	1 G / 10 ML	IV	1*1 AMP. +1*1 AMP. SOLV. 10 ML
80RR CEFROM-1	PORE P. PREP. P. PERF.	1 G / 100 ML	IV	1*1 FL. +1*1 FL. SOLV. 100 ML
80RR CEFROM-2	PORE P. PREP. INJ.	2 G / 20 ML	IV	1*1 AMP. +1*1 AMP. SOLV. 20 ML
80RR CEFROM-2	PORE P. PREP. P. PERF.	2 G / 100 ML	IV	1*1 FL. +1*1 FL. SOLV. 100 ML
100R CIBACEM-10	CPR. ENR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
100R CIBACEM-5	CPR. ENR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
100RR CISPLATINE-LILLY	PORE P. PREP. INJ.	10 MG	IV	1*1 VIAL
100RR CISPLATINE-LILLY	PORE P. PREP. INJ.	25 MG	IV	1*1 VIAL
100RR CISPLATINE-LILLY	PORE P. PREP. INJ.	50 MG	IV	1*1 VIAL
80RR CITRATE DE SODIUM-VIAFLEX	SOL. INJ.	4 PC	IV	1*1 VIAFLEX 250 ML

80P	CURPOL-JUNIOR	STR.		PO	1*120 ML
80R	DISALCID	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
80R	DISALCID	CPR.ENR.	750 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
80RR	FAMVIR	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*21 CPR.
80R	FLUDEX-SR	CPR.LIB.PROL.	1,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
80R	FLUDEX-SR	CPR.LIB.PROL.	1,5 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
OP	FLUOCARIL BIFLUORE-250 MENTHE FORTE	GEL		DE	1*1 GEL 50 ML
OP	FLUOCARIL BIFLUORE-250 MENTHE FORTE	GEL		DE	1*1 GEL 75 ML
OP	FLUOCARIL BIFLUORE-250 MENTHE FORTE	GEL		DE	1*1 GEL 125 ML
80RR	GONAL-F-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 UI	SC	1*1 AMP. +1*1 AMP.SOLV. 1 ML
80RR	GONAL-F-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 UI	SC	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 1 ML
80RR	GONAL-F-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 UI	SC	1*3 AMP. +1*3 AMP.SOLV. 1 ML
80RR	GONAL-F-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 UI	SC	1*3 FL. +1*3 FL.SOLV. 1 ML
80RR	GONAL-F-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 UI	SC	1*5 AMP. +1*5 AMP.SOLV. 1 ML
80RR	GONAL-F-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 UI	SC	1*5 FL. +1*5 FL.SOLV. 1 ML
80RR	GONAL-F-150	PDRE P.PREP.SOLV.	150 UI	SC	1*10 AMP. +1*10 AMP.SOLV. 1 ML
80RR	GONAL-F-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 UI	SC	1*10 FL. +1*10 FL.SOLV. 1 ML
80RR	GONAL-F-75	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI	SC	1*1 AMP. +1*1 AMP.SOLV. 1 ML
80RR	GONAL-F-75	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI	SC	1*1 FL. +1*1 FL.SOLV. 1 ML
80RR	GONAL-F-75	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI	SC	1*3 AMP. +1*3 AMP.SOLV. 1 ML
80RR	GONAL-F-75	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI	SC	1*3 FL. +1*3 FL.SOLV. 1 ML
80RR	GONAL-F-75	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI	SC	1*5 AMP. +1*5 AMP.SOLV. 1 ML
80RR	GONAL-F-75	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI	SC	1*5 FL. +1*5 FL.SOLV. 1 ML
80RR	GONAL-F-75	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI	SC	1*10 AMP. +1*10 AMP.SOLV. 1 ML
80RR	GONAL-F-75	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI	SC	1*10 FL. +1*10 FL.SOLV. 1 ML
80R	IBUPROF VON CT	SUPP.	500 MG	PR	1*50 SUPP.
OP	IMMUNOPRET	GTTES		PO	1*50 ML
OP	IMMUNOPRET	GTTES		PO	1*100 ML
OP	IMMUNOPRET	GTTES		PO	1*200 ML
80P	INABRIN	CPR.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
OP	KANA	GELULES		PO	1*50 GELULES
OP	KNEIPP ARNICA SALBE-S	POMM.		TO	1*1 POMM. 45 G
OP	KNEIPP ARNICA SALBE-S	POMM.		TO	1*1 POMM. 100 G
OP	KNEIPP BLASEN- UND NIERENTEE III	TIS.		PO	1*10 SACH. 1,5 G
OP	KNEIPP FENCHEL-TEE	TIS.		PO	1*10 SACH. 2 G
OP	KNEIPP HÖLUNDERBLUETEN-TEE	TIS.		PO	1*10 SACH. 2 G
OP	KNEIPP KAMILLENBLUETEN-TEE STOMA-KNEIPP	TIS.		PO	1*10 SACH. 1,3 G
OP	KNEIPP LINDENBLUETEN-TEE	TIS.		PO	1*10 SACH. 2 G
OP	KNEIPP ZINNKRAUT-TEE	TIS.		PO	1*10 SACH. 1,5 G
80R	L-THYROXINE-MYCOMED	CPR.	25 MCG	PO	1*100 CPR.
80R	L-THYROXINE-MYCOMED	CPR.	50 MCG	PO	1*100 CPR.
80R	L-THYROXINE-MYCOMED	CPR.	100 MCG	PO	1*100 CPR.
80R	L-THYROXINE-MYCOMED	CPR.	150 MCG	PO	1*100 CPR.
80R	L-THYROXINE-MYCOMED	CPR.	200 MCG	PO	1*100 CPR.
80P	LOMUSOL	GTTES	2 PC	IN	1*1 GTTES 13,5 ML
80P	MAG-2	PORE		PO	1*30 SACH. 6 G
80P	MAGIUM	CPR.		BU	1*20 CPR.
80P	MAGIUM	CPR.		BU	1*50 CPR.
80P	MAGIUM	CPR.		BU	1*100 CPR.
80RR	MEGACILLIN	CPR.EHR.	1 MIOUI	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
80RR	MEGACILLIN	CPR.ENR.	1 MIOUI	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
80RR	MEGACILLIN 1,5 MEGA	CPR.ENR.	1,5 MIOUI	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
80RR	MEGACILLIN 1,5 MEGA	CPR.ENR.	1,5 MIOUI	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
80P	PANADOL-C	CPR.EFF.		PO	1*20 CPR.SS BLIST.
100R	RENITEC	CPR.	2,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
100R	RENITEC	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
100R	RENITEC	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
OP	SUBREUM	GELULES		PO	1*20 GELULES
OP	SUBREUM	GELULES		PO	1*50 GELULES
OP	SUBREUM	GELULES		PO	1*100 GELULES
80RR	TARADYL	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.
80RR	TARADYL	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.
100R	TENORMIN MITIS-50	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.
100R	TENORMIN MITIS-50	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.
100R	TENORMIN-100	CPR.	100 MG	PO	1*28 CPR.
100R	TENORMIN-100	CPR.	100 MG	PO	1*56 CPR.
80RR	VECTAVIR	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*21 CPR.
80RR	XENETIC-250	SOL.INJ.	250 MG / 1 ML	VI	1*1 FL. 50 ML
80RR	XENETIC-250	SOL.INJ.	250 MG / 1 ML	VI	1*1 FL. 100 ML
80RR	XENETIC-250	SOL.INJ.	250 MG / 1 ML	VI	1*1 FL. 200 ML
80RR	XENETIC-250	SOL.INJ.	250 MG / 1 ML	VI	1*1 FL. 500 ML
80RR	XENETIC-300	SOL.INJ.	300 MG / 1 ML	VI	1*1 FL. 20 ML
80RR	XENETIC-300	SOL.INJ.	300 MG / 1 ML	VI	1*1 FL. 50 ML
80RR	XENETIC-300	SOL.INJ.	300 MG / 1 ML	VI	1*1 FL. 100 ML
80RR	XENETIC-300	SOL.INJ.	300 MG / 1 ML	VI	1*1 FL. 200 ML
80RR	XENETIC-300	SOL.INJ.	300 MG / 1 ML	VI	1*1 FL. 500 ML
80RR	XENETIC-350	SOL.INJ.	350 MG / 1 ML	VI	1*1 FL. 20 ML
80RR	XENETIC-350	SOL.INJ.	350 MG / 1 ML	VI	1*1 FL. 50 ML
80RR	XENETIC-350	SOL.INJ.	350 MG / 1 ML	VI	1*1 FL. 100 ML
80RR	XENETIC-350	SOL.INJ.	350 MG / 1 ML	VI	1*1 FL. 150 ML
80RR	XENETIC-350	SOL.INJ.	350 MG / 1 ML	VI	1*1 FL. 200 ML
80RR	XENETIC-350	SOL.INJ.	350 MG / 1 ML	VI	1*1 FL. 500 ML

**B) Les médicaments suivants à usage humain sont supprimés de la liste des produits admis à la vente.**

80 D FRAGONAL	DRG.		PO	1°40 DRG.
80 RR HYDROCORTISONE-ROUSSEL	SUSP. INJ.	25 MG /1 ML	IM	1°1 FL. 5 ML
80 RR ISOTONISCHE KOCHSALZLOESUNG FRESENIUS	SOL. INJ.		IV	1°10 AMP. PLAST. 20 ML
80 RR ISOTONISCHE KOCHSALZLOESUNG FRESENIUS	SOL. INJ.		IV	1°10 AMP. VERRE 20 ML
80 RR ISOTONISCHE KOCHSALZLOESUNG FRESENIUS	SOL. INJ.		IV	60°20 AMP. PLAST. 10 ML
80 RR ISOTONISCHE KOCHSALZLOESUNG FRESENIUS	SOL. INJ.		IV	60°20 AMP. PLAST. 20 ML

**C) Les modifications suivantes sont apportées au libellé des médicaments à usage humain.**

100 R CATAPRESSAN	GELULES ACT. PROL.	0,25 MG	PO	1°60 PERLONGUETTES	
100 R CATAPRESSAN	GELULES ACT. PROL.	au lieu de 0,25 MG	PO	1°70 PERLONGUETTES	
100 R CATAPRESSAN	GELULES ACT. PROL.	0,25 MG	PO	1°300 PERLONGUETTES	
100 R CATAPRESSAN	GELULES ACT. PROL.	au lieu de 0,25 MG	PO	1°280 PERLONGUETTES	
100 R CATAPRESSAN-M	GELULES ACT. PROL.	0,15 MG	PO	1°60 PERLONGUETTES	
100 R CATAPRESSAN-M PERLONGUETTE	GELULES ACT. PROL.	au lieu de 0,15 MG	PO	1°70 PERLONGUETTES	
100 R CATAPRESSAN-M	GELULES ACT. PROL.	0,15 MG	PO	1°300 PERLONGUETTES	
100 R CATAPRESSAN-M PERLONGUETTE	GELULES ACT. PROL.	au lieu de 0,15 MG	PO	1°280 PERLONGUETTES	
80 P LOMUSOL	GTTES	2 PC	IN	1°1 GTTES 13,5 ML	
80 P LOMUSOL	GTTES	au lieu de 2 PC	IN	1°1 GTTES 15 ML	
100 RR RETROVIR	CPR. PELLIC.	300 MG	PO	1°28 CPR.	NH 27.09.1995
100 RR RETROVIR	CPR. PELLIC.	au lieu de 300 MG	PO	1°42 CPR.	NH 27.09.1995
100 R TENORMIN MITIS-50	CPR.	50 MG	PO	1°28 CPR.	
100 R TENORMIN-GE	CPR.	au lieu de 50 MG	PO	1°28 CPR.	
100 R TENORMIN MITIS-50	CPR.	50 MG	PO	1°56 CPR.	
100 R TENORMIN-GE	CPR.	au lieu de 50 MG	PO	1°56 CPR.	
100 R TENORMIN-100	CPR.	100 MG	PO	1°28 CPR.	
100 R TENORMIN	CPR.	au lieu de 100 MG	PO	1°28 CPR.	
100 R TENORMIN-100	CPR.	100 MG	PO	1°56 CPR.	
100 R TENORMIN	CPR.	au lieu de 100 MG	PO	1°56 CPR.	

**D) Les médicaments suivants à usage humain sont actuellement hors marché (commercialisation interrompue, mais AMM en vigueur).**

100 R INSULINE INSULATARD-X HUMANUM	SUSP. INJ.	100 UI /1 ML	SC	1°5 CARTOUCHES 2,5 ML
100 R INSULINE MIXTARD-X HUMANUM	SUSP. INJ.	100 UI /1 ML	SC	1°5 CARTOUCHES 2,5 ML
100 R INSULINE VELOSULINE HUMANUM	SOL. INJ.	100 UI /1 ML	SC	1°5 CARTOUCHES 2,5 ML

**E) Les médicaments suivants à usage humain sont remis sur le marché.**

80 P ULTRA-K	SOL.		PO	1°1 SOL. 200 ML
--------------	------	--	----	-----------------

**F) Les médicaments suivants à usage humain sont ajoutés à la liste des produits admis à la vente, mais sont actuellement hors marché.**

80 RR ABDOSCAN	GRAN.		PO	1°4 SACH. 6 G
80 RR ABDOSCAN	GRAN.		PO	1°40 SACH. 6 G
100 RR ARIMIDEX	CPR.	1 MG	PO	2°14 CPR. SS BLIST.
100 RR ARIMIDEX	CPR.	1 MG	PO	4°7 CPR. SS BLIST.
80 R ESTRING	DISPOSITIF		VA	1°1 DISPOSITIF
80 RR ESTROPATCH	SYST. THERAP. TD		ID	1°8 SYST.
80 R NUVELLE	CPR. ENR.		PO	1°16 CPR. SS BLIST. + 1°12 CPR. SS BLIST

**Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois d'octobre 1995.**

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
Luxembourg				
1.	la s. à r. l. EUROMEGA, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 3, rue Erny Reitz (anc. Pte Rue des Jardins)	06.10.1995	Mme Paule Mersch	Me Patrick Sanavia
2.	la s. à r. l. HAFOTEX, avec siège social à Luxembourg, 75, allée Léopold Goebel	06.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> Laurence Payot
3.	la s. à r. l. GLOBAL, établie et ayant son siège social à Luxembourg - 32, rue d'Orchimont	06.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> J. Nuno Pereira
4.	le sieur Victor Manuel CARVALHO DA SILVA, commerçant, ayant fait le commerce sous la dénomination FORETLUX à Belvaux - 27, rue de la Poste	06.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> Michel Schaus

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
5.	la s. à r. l. PET. HEIL EISENWAREN-GESELLSCHAFT mbH, avec siège social à Howald, 183, rte de Thionville	06.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> Patrick Santer
6.	la s. à r. l. SUPERFACADE, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 58, rue du Moulin	06.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> Catherine Schaal
7.	la S.A. MULTI PROMO, avec siège social à Luxembourg, 161, rte d'Esch	06.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> M. Béatrice Noble
8.	la S.A. SEDIR, avec siège social à Bridel, 50, rue de Luxembourg	06.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> Laura Molenkamp
9.	la s. à r. l. MULLER & PARTNER, établie et ayant son siège social à Mertert, 51, rte de Wasserbillig	06.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> Claude Medernach
10.	la s. à r. l. TANIT PROMOTION, avec siège social à Luxembourg, 30, rue Adolphe Fischer	06.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> Jacques Wolter
11.	la s. à r. l. LA FONTANELLA, avec siège social à Luxembourg, 1, rue Auguste Charles	06.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> Christiane Hoffmann
12.	la s. à r. l. FRIGOBOSS, avec siège social à Bettembourg, 1, Zone Industrielle Scheleck	06.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> Christel Dumont
13.	la S.A. NOUVELLE USINE DE WECKER, établie et ayant son siège social à Wecker, 18, rue Duchscher	09.10.1995	Mme Maryse Welter	M <sup>e</sup> André Th. Ries
14.	la s. à r. l. YUKATAN, avec siège social à Luxembourg- 5, rue Saint-Esprit	13.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> Pierre Feltgen
15.	la s. à r. l. ORPHIHAIR, établie et ayant son siège social à Strassen, 261, rte d'Arlon	13.10.1995	Mme Karin Guillaume	M <sup>e</sup> Marguerite Ries
16.	la s. à r. l. FETLER & HORST, établie et ayant son siège social à Gosseldange/Mersch, 7, rue Neuve	13.10.1995	Mme Karin Guillaume	M <sup>e</sup> Sabine Delhaye
17.	la s. à r. l. LA BELLE OCCASION, avec siège social à Mamer, 42, rue Nicolas Flener, de fait établie à Capellen, 18, rte d'Arlon	13.10.1995	Mme Karin Guillaume	M <sup>e</sup> Sabine Delhaye
18.	la s. à r. l. BENELUX CONSTRUCTION, avec siège social à Bascharage, 108, avenue de Luxembourg	13.10.1995	Mme Karin Guillaume	M <sup>e</sup> Sabine Delhaye
19.	la s. à r. l. RAMSES II, avec siège social à Esch-sur-Alzette, 6, rue du Brill	13.10.1995	Mme Karin Guillaume	M <sup>e</sup> Joëlle Thannen
20.	la S.A. ELECTRO DESIGN, avec siège social à Mondorf-les-Bains, 16, avenue François Clement	13.10.1995	Mme Karin Guillaume	M <sup>e</sup> Marguerite Ries
21.	la S.A. LEMANIAT, ayant eu son siège social à Luxembourg, 10, rue Jean Jacoby, act. sans siège social connu	13.10.1995	Mme Karin Guillaume	M <sup>e</sup> Marguerite Ries
22.	la S.A. ARTIS, avec siège social à Luxembourg, 79, Côte d'Eich	13.10.1995	Mme Karin Guillaume	M <sup>e</sup> Ngoc Dinh Tran Luu
23.	la S.A. LOFOTEN, avec siège social à Luxembourg, 1, rue Henri Tudor	13.10.1995	Mme Karin Guillaume	M <sup>e</sup> Gilles Plottke
24.	la s. à r. l. Agence Immobilière ATHENA, avec siège social à Luxembourg, 22, bd de la Foire	13.10.1995	Mme Karin Guillaume	M <sup>e</sup> Danielle Poletti
25.	la s. à r. l. BUROPLUS INTERNATIONAL, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 46, rue du Cimetière, avec dépôt à F-Rodemack	19.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> Roy Reding
26.	la s. à r. l. LONGWY TRADING, avec siège social à Luxembourg, 7, rte de Trèves	20.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> Bernard Felten

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
27.	la S.A. PETROL-LUBR, ayant eu son siège social à Strassen, 80, rue des Romains, act. sans siège social connu	20.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> Frédéric Thieltgen
28.	la S.A. AQUA TECH HOLDING, avec siège social à Luxembourg, 59, rue d'Anvers	20.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> Delphine Husson
29.	la s. à r. l. BHARAT, anc. s. à r. l. NEW DELHI DARBAR, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 28, rue du Fort Neipperg	20.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> Bernard Felten
30.	la s. à r. l. KASICO, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 61, rue de Beggen	25.10.1995	Mme Karin Guillaume	M <sup>e</sup> Valérie Tutak
31.	la S.A. ANTIETAM HOLDINGS, en liquidation, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 2, bd Royal	27.10.1995	Mme Maryse Welter	M <sup>e</sup> Alain Rukavina
32.	la s. à r. l. LITHO-SERVICE PAULY, avec siège social à Grevenmacher, 15, route de Thionville, de fait établie à Grevenmacher - 32, route de Thionville	27.10.1995	Mme Karin Guillaume	M <sup>e</sup> Anja Reisdorfer
33.	la s. à r. l. DEL GUERZO & MARX, avec siège social à Pétange, 19, rte de Longwy, de fait établie à Pétange, 163A, rte de Longwy	27.10.1995	Mme Karin Guillaume	M <sup>e</sup> Véronique Bauler
34.	la S.A. IMMO-BAU, avec siège social à Luxembourg, 12, rue Jean Engling, de fait établie à Merttert, 34, rte de Wasserbillig	27.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> Isabelle Marinov
35.	la s. à r. l. JACQUET-CADET, avec siège social à Luxembourg, 6-8, rue d'Anvers, de fait établie à Clemency, 10, Séilenerkopp	31.10.1995	Mme Paule Mersch	M <sup>e</sup> Sabine Delhaye
<i>Diekirch</i>				
36.	la S.A. MICH BAUSCH S.A., atelier de charpente, établie et ayant son siège social à Diekirch, 43, rte de Gilsdorf	04.10.1995	Mme Elisabeth Capesius	M <sup>e</sup> Alain Bingen
37.	la s. à r. l. EVRO PRODUCTIONS, établie et ayant son siège social à Hostert, 4, rue de Rambrouch	04.10.1995	Mme Elisabeth Capesius	M <sup>e</sup> Edith Reiff
38.	la S.A. NEW DIAM OR, ayant son siège social à Ettelbruck, 36, rue Prince Henri	04.10.1995	Mme Elisabeth Capesius	M <sup>e</sup> Josiane Eischen
39.	la s. à r. l. DOUBLE U, établie et ayant son siège social à Echternach, 20-25, rue du Pont	18.10.1995	Mme M.-Thérèse Schmitz	M <sup>e</sup> Brigitte Rössler
40.	la s. à r. l. CAP SUN INGENIERIE ayant eu son siège social à Doncols, 11, Bohey	25.10.1995	Mme Elisabeth Capesius	M <sup>e</sup> Brigitte Rössler
41	la s.. à r. l. MULTIMEDIALAND, avec siège social à L-7681 Waldbillig - 29, rue Laach	25.10.1995	Mme M.-Thérèse Schmitz	Me Françoise Gonner

**Santé. – Art de guérir.** – Par arrêté ministériel du 21 décembre 1995, M. le Dr Olivier Picciau, né le 19 janvier 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

**Union des Caisses de Maladie. – Refixation d'un taux de cotisation.** – En date du 16 novembre 1995 l'assemblée générale de l'Union des Caisses de Maladie a refixé avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1996 le taux de cotisation pour l'indemnité pécuniaire telle que définie à l'article 29, alinéa 4 sous a) du code des assurances sociales (employés et non salariés) à 0,20 pour cent.

## Santé.

## Relevé des maladies transmissibles déclarées pendant le mois de novembre 1995.

Maladies	Cantons											Totaux						
	Luxembourg-Ville	Luxbg-campagne	Esch-sur-Alzette	Capellen	Grevenmacher	Remich	Diekirch	Wiltz	Clervaux	Vianden	Mersch	Echternach	Redange	total du mois	total du mois précédent	total du mois corresp. de l'année précédent	total de l'année en cours	total corresp. de l'année précédent
M = Maladie D = Décès																		
Fièvre typhoïde	M																	1
	D																	
Fièvre paratyphoïde	M																	
	D																	
Autres Salmonelloses	M	1												1	9	5	44	33
	D																	
Diphtérie	M																	
	D																	
Coqueluche	M																1	
	D																	
Scarlatine	M		2											2		2	30	25
	D																	
Brucelloses	M																	1
	D																	
Méningite infectieuse	M																2	1
	D																	
Dysenterie	M																	1
	D																	
Tuberculose pulmonaire	M	1	2			1								4	3	2	25	29
	D																	
Tuberculose autres organes	M																3	3
	D																	
Primo-infection tbc. compliquée	M															1	1	4
	D																	
Tbc. pleurale	M																3	3
	D																	
Paludisme	M	2	1											3	1	2	6	6
	D																	
Hépatite infectieuse	M	14	1	1										16	3	23	180	106
	D																	
Blennorragie	M	2													2		7	1
	D																	
Syphilis	M																3	6
	D																	
Tétanos	M																	1
	D																	
Rougeole	M															1	1	1
	D																	
S.I.D.A.	M	3												3	1	1	14	8
	D															1	5	9
Psittacose	M																	
	D																	